

# ANNALES

DES

## TRAVAUX PUBLICS.

---

### POLDERS DU BAS-ESCAUT, EN BELGIQUE;

PAR M. KUMMER,

INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES.

---

#### HISTORIQUE. — PREMIÈRE PARTIE.

On rencontre le long des côtes et des parties inférieures des fleuves, des plaines formées d'une couche de glaise plus ou moins épaisse et extrêmement productive, que l'on désigne sous le nom de *marches* dans le Holstein et la Basse Allemagne, de *polders* en Belgique et en Hollande, de *salines* dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Sous cette couche, se trouve presque toujours de la tourbe, dont le banc est ordinairement de 4 à 5 mètres d'épaisseur; au dessous, gît le plus souvent du sable.

Ces plaines de glaise sont elles-mêmes bordées par des plaines sablonneuses, bornées à l'intérieur et à des distances variables de la mer, par un terrain onduleux, plus ou moins élevé, d'une nature différente, et interrompu de distance en distance par les vallées des fleuves qui portent leurs eaux de ce côté.

On découvre dans tout ce bassin une grande quantité d'arbres fossiles, non seulement dans les tourbières de la Basse Allemagne et dans les provinces de Frise, de Hollande, de Zélande et de la Flandre, mais encore dans les sables de la Campine.

La surface presque entièrement plane du bassin dont nous nous occupons, le sable blanc dont il est composé, les coquillages que l'on y découvre, le rendent si semblable au fond actuel de la mer qui le borde, que l'on ne peut douter qu'elle n'ait, dans des temps antérieurs, couvert toute cette partie du continent. Les arbres fossiles qui s'y trouvent, les bois pétrifiés qui portent encore les marques des perforations du taret (<sup>1</sup>), sont d'autres preuves de ce séjour; il est même fort présumable que la mer s'est retirée de ces lieux dans des temps assez récents par rapport aux grandes catastrophes qui ont bouleversé la terre.

Des auteurs pensent que les arbres fossiles que l'on rencontre ont été renversés et enfouis par quelque débordement considérable de la mer, survenu depuis qu'elle a opéré sa retraite; mais cette opinion paraît erronée. Les débordements de la mer ont produit, il est vrai, de très-grands changements; mais leur effet ne s'est jamais étendu jusqu'aux limites des plaines sablonneuses.

Les parties des terrains sablonneux qui bordent immédiatement les polders, indiquent des limites que les marées franchissaient rarement; c'est sur ces terrains élevés, sans l'être suffisamment pour ne pas se trouver quelquefois, et dans certaines localités, dépassés par les marées, que s'établirent probablement les premières digues: c'est un but de conservation, et non d'accroissement de territoire, qui dut présider alors à leur construction.

La planche II (*a, a, a... a...*) indique les limites extérieures du terrain sablonneux dont l'élévation tenait lieu de digues et empêchait, dans les circonstances ordinaires, les marées de s'étendre à l'intérieur. L'espace compris entre ces limites et les digues qui bordent aujourd'hui l'Escaut, forme le sol, ou plutôt les lais et relais de la mer, sur lesquels les polders ont successivement été établis (planche I).

(<sup>1</sup>) Ver de mer.

La dénomination de polder appartient donc, en général, aux terrains endigués qui ont été conquis sur la mer, ou à l'embouchure des fleuves, et mis à l'abri des invasions de la première par des digues de construction supérieure aux plus hautes marées.

Les polders dont il sera question aux présentes notes, désignés à la planche I, sont ceux qui ayant résisté aux diverses causes de destruction auxquelles ils se sont trouvés exposés, bordent encore aujourd'hui les deux rives de l'Escaut, depuis le confluent de la Durme jusqu'aux limites du Royaume, où le fleuve se divise en deux branches, l'une orientale, l'autre occidentale, qui peuvent toutes deux être considérées comme des bras de mer où l'Escaut vient se jeter et cesse en quelque sorte d'exister.

Les polders de l'Escaut sont établis sur les parties du littoral qu'il traverse, baignées précédemment par le flot et découvertes par le reflux : en d'autres termes, sur les laisses de haute et de basse mer, appelées généralement *schorres*, en Belgique comme en Hollande, et qui forment, comme lais et relais de la mer, aux termes des lois en vigueur, une dépendance du domaine public.

Les vases qu'amènent et déposent successivement les marées, exhausent les *schorres* au point de n'être plus couverts, en partie, qu'aux époques des syzygies : dès lors, la végétation s'y établit ; ils sont, comme on le dit vulgairement, parvenus à l'état de maturité, où il devient profitable de les endiguer pour en former des polders.

La formation des *schorres* est donc généralement due à cette tendance de la mer, d'exhausser le sol, partout où elle pénètre à l'intérieur des terres.

Ce n'est cependant que depuis quelques siècles que cet exhaussement ou envasement a fait de grands et d'étonnants progrès. On ne peut expliquer cet état de choses et déterminer l'époque à laquelle il appartient, qu'en le reportant au temps où les premiers endiguements ont eu lieu, où les pre-

miers polders ont été conquis sur le domaine de la mer.

Avant l'époque des endiguements (planche II), les lais et relais de la mer étaient coupés par des criques larges et profondes, se divisant en nombreuses ramifications, sur lesquelles la création de plusieurs ports importants, capables de contenir les plus grandes flottes de ces temps, établissait des communications entre l'intérieur du pays et la mer. L'envasement ne faisait alors que peu ou point de progrès ; car la mer, dirigeant à chaque flot des masses considérables d'eau dans les criques et leurs ramifications, qui s'étendaient à plusieurs lieues dans les terres, y entretenait un courant continu, d'autant plus violent par le reflux, que le flot avait été plus élevé : le lit de ces criques devait s'approfondir et non s'attérir.

L'envasement de la plage était empêché par l'activité constante dont se trouvaient animées les eaux, et qui les dirigeait, dès le moment même où le reflux se faisait remarquer, sans leur laisser un instant de repos, vers les plis que formait la plage, et au fond desquels les criques s'étaient creusé leur lit.

Si, dans l'état de choses signalé ci-dessus, la mer se trouvait empêchée de déposer les vases qu'elle tient suspendues et en très-grande quantité, sur les bords de l'Escaut et les côtes de la Flandre, il n'a pu en être de même dès le moment où des endiguements ont eu lieu au profit de l'agriculture, et qu'ils ont ainsi reculé les limites de la mer, en faisant des conquêtes successives sur son domaine.

La profondeur à laquelle se maintenait le lit des criques qui sillonnaient la plage des laisses de basse et de haute mer, étant le résultat direct de l'action du courant par le flux et le reflux, cette profondeur a été en décroissant au fur et à mesure qu'une partie de ces criques s'est trouvée incorporée dans le domaine de l'agriculture, dès le moment où l'action du courant, par le flux comme par le reflux, perdit ainsi et successivement une partie de son activité, de son énergie ; dès le moment où l'effet des chasses naturelles, par le reflux,

devint moins considérable et tendit à produire cet instant de calme nécessaire au dépôt des vases. L'état de calme une fois obtenu, sa durée est devenue d'autant plus grande, que la plage sur laquelle se développaient les marées se trouvait être plus restreinte. Il résulte de là que les envasements des lasses de basse et de haute mer ont été plus rapides dans les localités où les endiguements ont été effectués plus promptement, avec plus d'activité. En d'autres termes, plus les courants se sont affaiblis, plus le calme et sa durée ont augmenté, plus il a été facile aux couches vaseuses de se former.

C'est ainsi que les ports d'Ostende et de Nieuport sont les restes d'anciennes criques qui, avant leur attérissement, offraient, pendant la basse marée, un mouillage certain aux vaisseaux du plus fort tonnage. Nieuport n'est plus aujourd'hui abordable que par des bateaux pêcheurs; il ne tardera pas à en être de même du port d'Ostende, s'il n'est pris de promptes mesures pour rendre plus efficaces les moyens artificiels destinés à faire disparaître la barre qui, depuis l'achèvement des endiguements, s'est formée à l'entrée du port, et qui se reproduit au fur et à mesure du prolongement des jetées.

Le bourg de Damme, près de Bruges, qui se trouve aujourd'hui à deux ou trois lieues dans les terres, posséda, sur une des ramifications du Zwyn, un port tellement commode, que la flotte de Philippe-Auguste, forte de 1,700 voiles, put facilement s'y abriter, en 1213. Le Zwyn lui-même, dont les dimensions étonnantes ont permis des combats où se déployaient des flottes composées chacune de plusieurs centaines de voiles, est aujourd'hui attéri, et ce qui reste de son lit est découvert à chaque reflux. Il en est de même du Brackman, de l'Axelgat et du Hellegat<sup>(1)</sup>, qui, dans un avenir peu reculé, formeront de vastes et fertiles campagnes.

L'ancien Escaut lui-même s'est en quelque sorte attéri

(1) Anciennes criques débouchant dans l'Escaut occidental.

(planche I). Dans les temps antérieurs , au lieu de se diviser comme aujourd'hui en branche orientale et en branche occidentale, pour déboucher directement à la mer, cette rivière se perdait dans la Meuse, en longeant Bergen-op-Zoom et Tholen, par la seule branche orientale (planche II). La branche occidentale, le véritable Escaut d'aujourd'hui, n'était qu'une des criques ou ramifications de l'Escaut d'alors.

Ce grand changement est sans doute le résultat de quelque débordement de la mer, qui a triomphé des digues que la nature ou l'art avaient opposées à sa violence ; il peut être aussi le résultat d'endigüements dont les dispositions ont modifié la direction des courants ; il peut être encore le résultat de l'envasement de certaines localités , situées hors de l'atteinte des courants , et qui , gagnant journellement en relief comme en surface , auront fini par les diriger d'après des dispositions de nature à favoriser et l'attérissement de l'ancien Escaut et l'approfondissement de la crique , formant le véritable Escaut d'aujourd'hui , et qui porte la dénomination de branche occidentale de ce fleuve.

A ces diverses causes naturelles d'envasement se sont joints les soins de l'homme pour en hâter l'époque. On décrira à la suite de ces notes les moyens employés pour atteindre ce but. Nous nous occuperons , en ce moment , de l'historique succinct indiquant les époques d'établissement des endigüements et les désastres les plus remarquables que les polders ont subis jusqu'à l'époque de 1830.

L'époque des premiers endigüements se perd dans la nuit des temps. Les uns le reportent à 836, en les attribuant aux Danois ou Normands , lors de leur invasion dans les îles de la Zélande. D'autres soutiennent que ces îles étaient alors régies par des princes du pays , et , conséquemment, déjà à l'abri de la mer.

Les anciennes chroniques de la Zélande affirment que, dès 833, les îles de Walcheren , de Schouwen et de Borsele , étaient, non seulement abritées par des digues , mais encore

couvertes de villages. Quant aux îles de Duyveland, de Noord-Beveland, Wolfersdyk, Zuid-Beveland et Tholen, elles n'auraient été mises en sûreté contre les eaux qu'après 850.

Quel que soit, au reste, le temps auquel a commencé la construction des digues, elles n'étaient apparemment pas bien fortes; l'industrie humaine n'était pas suffisamment avancée pour réparer convenablement les effets des tempêtes et empêcher la reproduction de ces effets. D'un autre côté, les marées sur le Bas-Escaut étaient moins élevées qu'aujourd'hui, et cela s'explique par la formation de la branche occidentale et l'élargissement successif des bouches de ce fleuve; ces circonstances ont dû nécessairement augmenter l'élévation des marées dont le flot s'introduit aujourd'hui sans obstacle aucun.

On peut tirer des faits connus cette induction, que les premiers endiguements effectués sur les lais et relais de la mer, en ce qui concerne le Bas-Escaut, en Belgique, doivent se reporter au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, et qu'avant cette époque la situation des localités était celle qui est représentée par la planche II.

L'époque des premières inondations est également inconnue.

Celles dont l'histoire a conservé le souvenir sont si nombreuses et les suites souvent si semblables, que nous avons jugé convenable de nous borner à les indiquer sommairement, en nous arrêtant seulement aux inondations dont les effets ont été les plus terribles, les plus déplorables, notamment pour les polders qui font l'objet des présentes notes et qui s'y rattachent.

L'histoire ne nous rend compte d'aucune inondation avant le IX<sup>me</sup> siècle. Celle de 820 fut terrible; la mer rompit les digues (\*), ou plutôt des marées extraordinaires, jointes aux pluies continuelles, causèrent des inondations considérables; les habitants effrayés s'imaginèrent voir arriver un déluge, et s'enfuirent sur les hauteurs.

(\*) Il ne peut être ici question que des digues construites sur les limites du terrain sablonneux dont fait mention le § 3 de la page 6.

Une violente tempête de l'an 840 causa une commotion telle, que les sables qu'elle amoncela fermèrent l'embouchure du Rhin, à Katwyk, où ce fleuve se jetait dans la mer.

L'inondation de 860 fut également funeste.

Le 28 septembre 1014, les digues furent de nouveau rompues et beaucoup de villages engloutis.

L'inondation du 3 novembre 1042, produite par la rupture des digues, ravagea une grande partie des Flandres; des fermes furent détruites par les eaux et beaucoup de personnes perdirent la vie.

D'autres inondations eurent lieu en 1087, 1100 et années suivantes. Elles furent alors si désastreuses, que les flamands s'expatrièrent de tous côtés. Sous Robert II, en 1105, 1109 et 1112, ces désastres, joints à une maladie pestilentielle, probablement une fièvre occasionnée par la vase que la mer avait répandue sur les terres, les obligèrent à avoir recours au roi d'Angleterre, Henri I<sup>er</sup>, qui leur permit de se placer dans le comté d'Yorck, d'où il les transféra ensuite dans la province de Galles, aux environs de Root et de Pinbroek.

C'est vers le commencement du XII<sup>e</sup> siècle que l'on opéra les premiers réendiguements dont l'histoire ait conservé le souvenir. Il est question du polder de Lillo et de sa chapelle à l'époque de 1124.

Les inondations de 1129 et 1135 occasionnèrent de grands désastres, tant en Flandre qu'en Hollande.

On remarque particulièrement dans ce siècle l'inondation du 16 février 1164, nommée marée S<sup>te</sup>.-Julienne, à cause du jour de cette sainte, et celle du 4<sup>or</sup> novembre 1170, nommée première marée de la Toussaint; elles firent périr des milliers d'hommes et d'animaux, tant en Hollande qu'en Frise. La dernière noya les terres entre Texel, Midenblick et Stavoorn, qui depuis sont restées sous les eaux; le Zuiderzee s'approfondit et s'étendit d'avantage.

L'inondation de 1177 donna naissance au golfe qui se trouve



entre l'Oost-Prise et la province de Groningue, connu sous le nom de Dollart.

La mer vint de nouveau, en 1212, se jeter hors de son lit avec tant de fureur, qu'elle fit éprouver la mort à une quantité effroyable d'hommes, dans la Nord-Hollande.

A l'époque de 1230, le polder de Battenbroek, situé au confluent des Nèthes et de la Dyle, était endigué; les chanoines de S<sup>t</sup>.-Rombaut, à Malines, y possédaient des dtmes.

En 1238, forte marée et inondation du polder de Lillo par la rupture des digues (planche I).

Le polder de Kiel fut endigué vers 1248; les chartreux de Lierre y possédaient des terres, et Gauthier Van ter List était seigneur de Kiele, ensuite d'un acte du mois de février de cette année (planche I).

Le terrain qui constitue le polder de Weert était encore, en 1246, séparé des terres hautes par l'Escaut, qui, au xvi<sup>e</sup> siècle, changea son cours, en usurpant l'ancien lit de la Durme; celle-ci, au lieu de se jeter dans l'Escaut à Thielrode, comme aujourd'hui, y conflua à proximité et quelque peu en amont de Tamise (planche I).

Au mois de mars 1240, le petit et le grand Weert, situés entre Tamise et Bornhem, Hamme et Thielrode, entre l'Escaut et la Durme, furent vendus par le seigneur de Caudenborg aux moines de l'abbaye de S<sup>t</sup>.-Bavon, à Gand, pour une rente annuelle de douze livres. En cas d'endiguement de l'un des Weert, la rente serait élevée à vingt livres, et à quarante, si l'endiguement de l'autre s'opérait. Cette vente fut ratifiée la même année par le comte de Flandre, et, six ans plus tard, Hugues II, châtelain de Gand et seigneur de Bornhem, se désista de tous ses droits sur les terres vendues (planche I).

L'existence des polders de Verrebroek, Kieldrecht et Calloo, est prouvée par un acte de 1260, par lequel Thierry de Beveren, châtelain de Dixmude, promit, sous peine d'une amende de mille livres, de s'en rapporter aux arbitres nommés pour terminer les difficultés qui s'étaient élevées entre

lui et Marguerite, comtesse de Flandre, au sujet des *Was-  
tines et moeres de Calloo, Verrebroek et Kieldrecht* (plan-  
che I).

C'est vers la même époque que la comtesse Marguerite fit  
construire la forteresse de Saftinghe, à l'extrémité nord du  
polder de ce nom (planche III, a).

L'époque de l'endiguement du polder de Doel est aussi  
reculée que celle de 1260; les pêcheurs de cette localité,  
qui vendaient leur poisson au marché de Malines, étaient  
tenus de payer certain droit, conformément à la convention  
conclue en 1267, entre Thierry, seigneur de Beveren, et le  
doyen de Malines, Gauthier Berhaut (planche I).

Les inondations de 1277 et 1288 occasionnèrent de nou-  
veaux désastres; cette dernière rompit la digue près de Lillo,  
et tout le pays, jusqu'à Staebroek et Santvliet, fut inondé  
(planche I).

Au mois d'avril 1282, Gui, comte de Flandre, donna en  
propriété à son fils, Jean de Namur, plusieurs schorres situés  
sur la rive gauche de l'Escaut occidental, en dehors des pol-  
ders déjà endigués à cette époque. Le schorre de Saftinghe  
fut compris dans le nombre des propriétés qui furent l'objet  
de cette donation.

Au mois de janvier 1285, Gui, comte de Flandre, donna  
deux polders à son fils, Jean de Namur; l'un était situé au  
métier d'Axel, l'autre, au métier de Hulst; celui-ci forma la  
limite, au nord-ouest, de la terre de Saftinghe.

A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, cette terre formait déjà, comme  
elle a toujours formé depuis, la séparation de la Zélande et  
de la Flandre.

Des titres datés de l'an 1298 prouvent l'existence du polder  
de Ruysbroeck à cette époque (planche VI).

A l'époque de 1302, l'Escaut fut le théâtre d'un combat na-  
val mémorable (planche III, b... b...). La flotte des habitants  
de Malines, en guerre avec le duc de Brabant, fut défaite par  
les troupes de ce prince, sur la vaste nappe d'eau qui se

trouvait à l'embouchure du Rupel, entre Rupelmonde, Hingene et Eyckevliet, et dont la circonférence était d'environ trois lieues (planche II, *b... b...*). Une grande partie des polders d'Hingene occupe aujourd'hui l'emplacement où les Malinois essayèrent cette défaite, qui amena la reddition de leur ville au duc Jean.

En 1303, Robert de Bethune succéda à Gui de Dampierre. La guerre fut bientôt recommencée, et Guillaume, comte de Hollande, ayant embrassé la cause du roi de France et profitant de l'absence de Robert, s'empara des îles de la Zélande et du pays de Waes; il incendia Kieldrecht, Zwyndrecht et Burght; il saccagea Rupelmonde, dont il n'avait pu prendre le château, et alla camper à Calloo (planche I).

Pendant que le comte de Hollande se désistait des prétentions qu'il paraissait avoir sur le pays de Waes, à l'occasion de la conclusion de la paix avec Louis, comte de Nevers, petit-fils de Robert, et qu'ils terminaient les difficultés qui avaient été les causes de tant de désastres, une marée extraordinaire submergea tout le pays de Saftinghe et un des polders qui avaient été donnés au comte de Namur en 1285 (planche I). Ce seigneur en fit exécuter le réendiguement en 1323; il prit dès lors le nom de polder de Namur, en l'honneur du comte, son propriétaire.

C'est en 1331 que, dans l'intérêt tout particulier du port d'Anvers, fut endigué le polder de Borgerweert, en vertu de l'autorisation donnée par Guillaume, comte de Hollande, de Zélande et de Hainaut (planche I). Une commission composée d'un dykgraaf et de jurés, fut chargée de l'exécution des travaux, qui furent terminés le 15 août de l'année suivante.

En 1334, forte marée, qui inonde les polders de Calloo et de Kieldrecht (planche I).

Les polders de Rupelmonde, Basele et Cruybeke, étaient déjà endigués depuis longtemps, lorsque, en 1334, le bailli de Rupelmonde accorda à Jean Van Callebeek l'établissement

d'un passage d'eau qui existe encore de nos jours , quelque peu en aval de l'ancienne abbaye de S<sup>t</sup>.-Bernard ( planche I ).

L'année 1344 fut marquée par le réendiguement du polder de Lillo , qui avait été abandonné à l'inondation pendant cinquante-trois ans ( planche I ). Ce réendiguement fut exécuté par le seigneur Alaerte Van Os , auquel Lillo avait été cédé précédemment par le duc de Brabant. Lors du partage qui résulta de l'assèchement de ce polder , les habitants de Staebroek furent chargés de l'entretien d'une partie des digues , et ils obtinrent l'autorisation de percevoir certaines contributions pour indemnité. C'est alors que les propriétaires firent creuser un port et construire une grande écluse propre au passage de bateaux.

Le 13 avril 1353 , Louis de Maele , comte de Flandre , concéda le réendiguement des pays de Kieldrecht et de Calloo et de leurs dépendances , qui avaient été inondés par suite de la tempête du mois de novembre 1334 ( planche I ).

L'inondation du 22 décembre 1356 causa beaucoup de dégâts aux polders de la Flandre.

Les polders du pays de Waes subirent de grands désastres , par suite de la tempête du 25 décembre 1357 , jointe à une très-forte marée.

Vers cette époque , Lillo portait le titre de seigneurie et appartenait aux chevaliers de Halen , demeurant à Malines.

Par un acte du mois de novembre 1359 , il fut stipulé par les intéressés du polder de Lillo : que les habitants de Staebroek seraient exemptés des frais d'entretien de leur écluse ; que les eaux supérieures seraient conduites par la grande écluse dont il a été parlé plus haut ; qu'ils contribueraient pour le quart dans les frais d'entretien du port de Lillo et des canaux d'écoulement , compris entre le ruisseau de Beerendrecht et les laisses de basse mer dans l'Escaut. Il fut convenu par ce même acte , que l'entretien des travaux serait dirigé par une commission de quatre membres , et que les propriétaires de Staebroek participeraient pour le quart

à tous les bénéfices que produiraient le port, la grande écluse, etc., moyennant le paiement du quart de tous les frais d'entretien, dont le montant fut évalué à 244 livres.

Les inondations de 1363, 1366 et 1376, ne furent pas moins funestes à nos polders que plusieurs d'entre celles qui les avaient précédées ; mais la tempête du 16 novembre 1377 fut encore plus terrible : elle jeta une consternation profonde dans le pays. Les terres de Saftinghe, les environs de Bier-vliet, avec dix-neuf villages, ainsi qu'une partie du pays de Beveren, devinrent la proie des flots ; les fermes et les habitations furent renversées, et plus de 50,000 personnes perdirent la vie. La principale cause de ces désastres était due à la négligence des administrations des écluses et des digues.

Les années 1336, 1361, 1372, 1373, 1374, 1378, 1376 et 1393 furent signalées par des tempêtes moins violentes, il est vrai, que celle de 1377, mais elles ruinèrent cependant beaucoup de villages, dont les églises, les tours et les habitations furent enlevées.

La tempête du 19 novembre 1404 occasionna l'inondation du pays de Beveren, c'est-à-dire des polders de Beveren, Verrebroek, Kieldrecht, Doel et Calloo (planche I). Le réendiguement de celui de Beveren eut lieu ensuite de la vente contractée le 1<sup>er</sup> octobre 1414, entre Jean, duc de Bourgogne et comte de Flandre, vendeur, et Étienne de Liedekerke, Louis Vander Moere, Philippe Steelant, Jean Sersanders, Josse Vyt, Henri Symaere et Gérard Bryssink.

Le polder de Melsele, qui avait également été inondé en 1404, ne fut réendigué que huit ans après (planche I).

Il est à remarquer que les contributions que le pays de Beveren et la commune de Melsele avaient à payer annuellement, furent diminuées de moitié, à cause des pertes essayées par les désastres de 1404.

En 1408, les communes de Verrebroek, Kieldrecht et Calloo, entièrement composées de terres poldériennes, possédaient ensemble 339 fermes et 2,480 bonniers de terres cultivées.

L'inondation de 1421, qui engloutit, en Hollande, soixante-douze villages et 100,000 habitants, détacha Doordrecht du continent et forma le Biesbosch, se fit sentir aux polders du pays de Beveren. Abandonnés à la suite de ces désastres, les terres et schorres situés entre Kieldrecht, Calloo et Verrebroek, consistant en « mours, terres, pasturages, eaux, » woestines, déserts, roseaux, glaiez, rejetz de mer, boos » et bedares, avec toute la terre et autre matière qui y pourra croistre et advenir, et que le flux et l'eau de la mer et de la rivière de l'Escaut y pourrait rejeter », furent vendus, le 29 avril 1432, à Josse Triest et Jean Vyt, par Philippe de Bourgogne.

Les limites des terres qui font l'objet de cette vente prenaient naissance à Kieldrecht, à la digue de mer située au dehors de l'écluse de Moer et du port ou crique de ce village; longeant cette crique sur le bord méridional, cette limite s'étendait ensuite dans la direction de la tour de Lillo jusqu'à l'Escaut, en suivant le bord de l'Ader ou crique de Kieldrecht; elle remontait la rive gauche de ce fleuve jusqu'à la crique ou Ader de Calloo, et, prenant à ce point la direction du sud-ouest, elle se terminait devant l'église de ce dernier village, en côtoyant la crique que nous appelons aujourd'hui le Melkader (planche I).

Nous voyons par ce qui précède, que le terrain qui forme le polder de S<sup>te</sup>-Anne, sous Calloo, fut compris dans la vente du 29 avril 1432, ensuite de laquelle il fut procédé plus tard à son réendiguement. Le polder de S<sup>te</sup>-Anne fut séparé du schorre de Keetenisse par une digue, qui joignit l'extrémité de la digue du côté de Doel au point où, le siècle suivant, on construisit le fort de Liefkenshoek (planche III).

L'inondation de 1421 couvrit également les polders d'Austruweel, Wilmarsdonck, Oorderen et Oordam (planche I). Quatre ans après, les propriétaires furent convoqués pour reconnaître leurs terres, rendues à la culture par le réendiguement.

A l'époque de 1435 , Lillo comptait déjà 101 habitations.

Deux ans après, une nouvelle inondation eut lieu ; mais on ne voit pas jusqu'où elle étendit ses ravages. On sait seulement qu'à l'époque de 1449 , la digue de la rive gauche de l'Escaut était intacte et garantissait efficacement les terres de Saftinghe et de Beveren de l'affluence des eaux à marées hautes.

En 1449 , les Gantois se revoltèrent contre leur prince Philippe-le-Bon , au sujet d'un impôt sur le sel , le froment et le seigle. Les désordres qui se succédèrent à Gand jusqu'en 1452 , engagèrent sérieusement Philippe à réprimer cette rébellion par les armes ; il rassembla ses forces afin de chasser les Gantois du pays de Waes , d'où ils recevaient des vivres et d'autres secours ; mais ceux-ci , prévenus des dessins du comte , se dirigèrent vers les digues des polders , dans l'intention de les percer et d'inonder le pays de Waes. Le comte de St.-Pol , à la tête de sa troupe , vint au secours des endroits menacés , et , après avoir défait les rebelles et rétabli la coupure déjà commencée , il retourna à l'armée du comte de Flandre.

De 1453 à 1483 , le pays jouit de quelques années de repos , pendant lesquelles cependant différentes inondations avaient été causées par des tempêtes , et notamment par celles du 22 février 1458 , du 20 octobre 1468 et du 27 septembre 1477.

Marie de Bourgogne , unique héritière de Charles-le-Téméraire , étant décédée en 1482 , Philippe , son fils mineur , lui succéda comme comte de Flandre. Les Gantois se revoltèrent contre l'archiduc Maximilien d'Autriche et recommencèrent la guerre civile , pour lui enlever la tutelle de son fils , qu'il s'était arrogée contre les lois du pays. Les hostilités furent reprises et chacun des deux partis leva des troupes. Les résultats de cette guerre furent funestes pour les deux principales villes de la Flandre , Bruges et Gand , et produisirent la chute de leur commerce. La garnison de Saftinghe , secondée par celle d'un nouveau fort ou blokhuis (planche I et III) , que les révoltés firent construire près de Calloo et dont la digue de

Blokkerdyk emprunta son nom , mirent tout en œuvre pour empêcher les marchands étrangers de se rendre aux marchés d'Anvers , qui , jalouse depuis longtemps de la prospérité des villes flamandes , et surtout de Bruges , le centre du commerce de l'Europe et le marché général de toutes les nations , commençait à rivaliser avec elles.

Saftinghe fut assiégé par les troupes de Maximilien , commandées par le chevalier de Saemslag. Le fort de Calloo fut également attaqué, au mois d'octobre 1484, par les Anversois (planche III, c); mais ils furent repoussés avec perte de 20 navires. Une autre attaque qu'ils dirigèrent contre le fort , le 3 décembre suivant , n'eut pas plus de succès.

Le 4 mars 1485 , l'archiduc Maximilien marcha lui-même sur le pays de Waes, et, ayant rejoint les troupes d'Anvers, il attaqua le fort de Calloo , qui fut pris d'assaut et la garnison passée au fil de l'épée.

Trois ans après , la paix ayant été conclue et rompue aussitôt , les Brugeois rebâtirent le fort près de Calloo ; mais il fut pris et rasé par les Anversois , qui pillèrent , à cette occasion , une partie des environs (planche III, c).

Dans le courant de l'année 1523 , on endigua le polder de Weert ; c'est entre cette époque et celle de 1246 qu'eut lieu le changement du cours de l'Escaut , en amont de Tamise , changement qui déplaça le confluent de la Durme, et dont il a déjà été parlé plus haut (planche III).

Le 8 février 1526 , une tempête occasionna la rupture des digues de la rive gauche de l'Escaut ; l'inondation pénétrant jusqu'au polder de Beveren , produisit l'écroulement d'une des ailes du château d'Adolphe de Bourgogne (planche I.)

Le 5 novembre 1530 , une tempête du nord-ouest occasionna une inondation qui étendit ses ravages sur une grande partie de la Flandre ; les digues des polders de la rive gauche de l'Escaut se rompirent , près de Saftinghe (planche I) ; le territoire de ce pays fut submergé, et les eaux se répandirent latéralement jusqu'au Kauter de Kieldrecht et jusqu'à la digue



du moulin partant du Kauter et aboutissant au polder de Luys ; les digues de ce dernier polder et celles du polder de Doel résistèrent à l'action des flots (planche V). Les dommages causés par cette inondation étaient énormes , et plusieurs polders se trouvèrent sur le point d'être à jamais perdus.

Le réendiguement des polders inondés l'année précédente eut lieu ensuite de l'autorisation accordée , le 23 mai 1551 , par l'empereur Charles-Quint.

L'endiguement du polder de Willebroeck , situé à l'occident du canal de Bruxelles , était effectué avant 1550.

En 1551 , les digues de Calloo furent rompues et le polder entièrement inondé (planche I).

La tempête du 16 janvier 1551 rompit également la digue de l'Escaut qui protège , au nord , le polder de Bergerweert , et les eaux se jetant avec violence dans le vaste bassin qui leur fut ouvert , formèrent le petit lac nommé Grootte Weel , dont la largeur était de 33 verges et la profondeur de 10 à 15 brasses <sup>(1)</sup> (planche I, a). Nous ignorons l'époque du réendiguement de ces polders.

Les polders d'Ingene , Bornhem et Weert , subirent le même sort que celui de Bergerweert ; une partie de la digue du polder de Spierenbroeck fut emportée (planche I). Ce n'est qu'en 1555 que l'on parvint , après les plus grandes peines , à fermer la rupture , et à soustraire ces polders aux inondations journalières de l'Escaut.

Pendant 1568 , on assêcha les polders du Doel , ensuite de l'octroi délivré , le 23 décembre de l'année précédente , par Philippe II. Nous pensons qu'il est ici question du réendiguement du polder qui probablement avait été inondé par la forte marée de 1551 (planche I).

Le 28 novembre 1570 , au soir , une mer houleuse et élevée , compagne d'une violente tempête , ayant rompu la digue

(1) Une verge est égale à 14 pieds ; une brasse à 1<sup>m</sup> 829.

de mer, près de Calloo, ce polder fut de nouveau submergé (planche I). Les polders de la rive droite furent aussi couverts par l'inondation, qui s'étendait des murs de la ville d'Anvers jusqu'à la digue de Cauwestein. La mer était si haute qu'elle dépassait presque toutes les digues : à Anvers, un navire chargé, de la longueur de cent cinquante pieds (1), était à flot sur le quai ; Gand était en partie inondé par l'Escaut ; toutes les villes maritimes et les villages situés au bord de la mer ou des rivières, souffrirent considérablement.

En 1576, les troupes des États assiègent Gand et la citadelle d'Anvers. On construit, dans l'intérêt de la défense de cette dernière, le fort de la Tête de Flandre.

Incendie des villages de Burght et de Cruysbeke, par Mondragon (planche I).

Les Espagnols font lever le siège de la citadelle, entrent dans Anvers, où, au massacre des troupes des États et des habitants, succède l'incendie et un pillage effroyables.

Après la perte d'Anvers et de la citadelle, les États-Généraux rétablissent la navigation de l'Escaut par le polder de Borgerweert, dont ils coupent les digues en amont, près de Burght, puis en aval, au droit d'Austruweel.

La retraite des Espagnols et la reddition de la citadelle par les Wallons aux citoyens d'Anvers, le 28 août 1577, permirent aux propriétaires du Borgerweert de rétablir leurs digues. Le 14 novembre suivant, les dépenses occasionnées par ces travaux s'élevaient déjà à plus de 100,000 florins, et, après une dépense totale de 150,000 florins, les propriétaires qui s'étaient chargés des frais de réendiguement, furent obligés de stater les travaux et d'avoir recours à leurs voisins, qui, avec une nouvelle somme de 42,000 florins, parvinrent enfin à fermer les deux coupures, mais non à porter les digues sous un profil assez consistant pour dissiper toute crainte d'inondation. Cette insuffisance de consistance fut reconnue,

(1) Le pied égale 0<sup>m</sup>,30.

lors d'une visite des digues , par le magistrat d'Anvers , et une imposition de 9 florins par gemet (\*) servit à les exhausser et à les renforcer , de manière à présenter le profil voulu.

Les habitants de Gand , d'Anvers et de plusieurs autres villes , délivrés du joug des Espagnols , démolirent les forteresses que ceux-ci avaient élevées ; les deux bastions de la citadelle d'Anvers dirigés contre la ville furent complètement détruits.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1578 , mort de don Juan d'Autriche , gouverneur-général des Pays-Bas pour l'Espagne. Alexandre de Farnèse , duc de Parme , lui succède. Reprise des hostilités contre les Pays-Bas.

Dispositions pour l'attaque et la défense d'Anvers : siège de cette ville ( planche III ).

Octobre 1583. — Prise du sas de Gand par les Espagnols , ainsi que des forts de Rupelmonde , Tamise , Burght et Bae-sele. Le marquis de Roubaix s'empare de Hulst et Axel.

Les Anversois coupent la digue gauche de l'Escaut au droit de la citadelle , au point où pareille opération a été faite par les Hollandais en 1834 ; le polder de Borgerweert est inondé , et , par suite , l'inondation s'étend sur le polder de Melsele jusqu'à Calloo , en contournant la digue du Blokkendyk , qui demeure intacte ( planche III ). Ils arment le fort de la Tête de Flandre.

En même temps , des partisans des États-Généraux s'étaient jetés dans le fort S<sup>te</sup>-Marguerite , construit à l'extrémité est du polder de Hingene , à l'embouchure du Rupel , et , dans l'intérêt de leur défense , ils coupèrent la digue de l'Escaut immédiatement en amont du fort , et inondèrent ainsi les polders de Hingene , Bornhem , etc.

Novembre. — Les Espagnols prennent possession du fort de Beveren et de celui d'Altena , situé sur le bord de l'Escaut , à l'extrémité nord du polder de Cruybeke.

(\*) Mesure de superficie égale à 44 ares 27 centiares.

Le 25 décembre, une partie de la garnison de Breda s'empara du fort Lillo, construit par Mondragon, ensuite des ordres du duc d'Albe.

La situation de la ville d'Anvers sur le bord de l'Escaut, ses ouvrages inaccessibles et ses fossés remplis d'eau, empêchaient de la prendre d'assaut; le blocus d'une ville de cette étendue aurait exigé un nombre de troupes plus considérable que celui dont le duc de Parme pouvait disposer. Bruxelles, Malines, Termonde, Gand, qui étaient encore, à cette époque, entre les mains des confédérés, pouvaient amener à Anvers toutes les choses nécessaires à la vie.

En 1584, le duc de Parme établit un fort en amont de Burght, pour empêcher toute communication, par l'Escaut, avec Anvers ( planche III, d ).

Les Anversois inondent le polder de Hoboken, en coupant la digue droite de l'Escaut; ils construisent, sur la rive gauche, les forts de Liefkenshoek, S<sup>t</sup>.-Antoine, du Nord, Tervent, Melsele, Sluys et Tolose; sur la rive droite, ils occupent le fort Lillo et font construire ceux de Boerenschans, Boerineschans et d'Austruweel. Le Rupel était également défendu; indépendamment de l'inondation tendue sur Hingene, Wintham et Eyckevliet, les confédérés percèrent les digues du polder de Ruysbroeck, inondèrent cette commune, ainsi qu'une grande partie de celles de Puers et Willebroeck, situées à l'occident du canal de Bruxelles. Le confluent de l'Eyckevliet et du Rupel était défendu par un fort occupé par les confédérés ( planche III, e ). L'embouchure du canal de Bruxelles dans le Rupel était aussi défendue par un autre fort, construit vers 1560, lors de l'ouverture de cette voie navigable ( planche III, f ). La garnison coupa en cinq endroits différents les digues des polders situés à l'orient du canal, et inonda les communes de Blaesveld, Heffen, Heyndonck et Willebroeck.

L'extrémité ouest du polder de Battenbroeck était également occupée par un fort, et le polder fut inondé : en sorte

que la rive gauche du Rupel et une partie des rives de la Dyle ne formèrent qu'une seule inondation, entre Rupelmonde et Malines (planche III, *g*).

Le prince de Parme entra le 5 juillet dans le pays de Waes ; il fit son entrée solennelle à S<sup>t</sup>.-Nicolas, et se dirigea le lendemain sur Beveren, où il établit son quartier-général.

Les Espagnols passent l'Escaut, à Callebeek, battent les Anversois, prennent l'abbaye S<sup>t</sup>.-Bernard et défendent, par l'établissement de deux forts, la navigation du fleuve (planche III, *h*, *i*). Ils tournent la ville et s'établissent sur les terres élevées de Stabroeck.

Le 10 juillet, Liefkenshoek, les forts du Nord, de Tervent, de S<sup>t</sup>.-Antoine, établis sur les digues du polder de Doel, sont pris par les Espagnols.

L'attaque, par les Espagnols, du fort de Lillo, est repoussée ; le polder est inondé au moyen des écluses. Cette inondation était limitée, au nord, par la digue de mer du polder de Santvliet, à l'est, par les terrains élevés de Beerenrecht et de Staebroeck, et, au sud, par la digue de Cauwestein.

Le mauvais succès de l'attaque du fort Lillo changea les projets du duc de Parme : il résolut d'intercepter la navigation de l'Escaut, en réunissant les deux digues du fleuve par un pont (planche III). Il choisit, pour l'exécution de ce hardi projet, le point où le cours du fleuve, au droit de Calloo, est le moins large et se courbe sur la droite ; ce mouvement assez brusque arrête les vaisseaux et les force à changer de manœuvre. On établit d'abord, pour couvrir le pont, deux forts bastions, dont l'un, sur la rive gauche, fut nommé S<sup>te</sup>.-Marie, l'autre, sur la rive droite, S<sup>t</sup>.-Philippe ; à l'emplacement de ces deux bastions, se trouvent aujourd'hui les deux forts portant les mêmes dénominations.

Août. — Les Espagnols s'emparent du fort construit au confluent de la Durme (planche III, *k*).

La ville de Gand, perdant tout espoir de délivrance, se rendit, un mois plus tard, au prince de Parme; avant cette reddition, Vilvorde et Herenthals étaient tombées au pouvoir des Espagnols.

Les Anversois négligent de raser la digue de Blauwegaren, en amont de Lillo, ainsi que celle de Gauwestein, à l'effet d'étendre l'inondation jusque sous les murs d'Anvers, et de conserver ainsi, à cette ville, une libre communication avec la Zélande.

Les Espagnols s'emparent de cette dernière digue et s'y fortifient.

Le duc de Parme donne suite à son projet de barrer l'Escaut au droit de Calloo, au moyen d'un pont. Deux estacades armées, ayant chacune 300 pieds de longueur, sont établies en avant des forts Marie et Philippe. La distance qui séparait ces estacades étant encore de 2,000 pieds, il résolut de la fermer au moyen d'un pont de bateaux; mais, privé des matériaux à ce nécessaire, il dut remettre cette construction à une époque plus reculée.

La reddition de Gand tira le duc de sa perplexité : cette ville lui procura les matériaux pour terminer son ouvrage gigantesque ; le transport, qui devait avoir lieu par bateaux, offrait seul des difficultés ; mais les ennemis lui ouvrirent eux-mêmes le chemin le plus naturel, en coupant la digue de mer du polder de Saftinghe et celles intérieures (planche III). Tous les polders du pays de Waes, à l'exception de celui de Doel, furent ainsi soumis à l'action des marées. Cette vaste inondation, jointe à celle qui avait été tendue en 1583 sur les polders de Borgerweert et de Melsele, permit de naviguer, avec des bateaux plats, sur les campagnes situées entre les villages de Burghet et Calloo, Calloo et Saftinghen.

Au commencement du mois d'octobre, le duc fit sortir de Gand une flottille de vingt-deux bateaux, chargés du matériel qu'il croyait devoir être suffisant à la construction du pont de bateaux ; et, faisant couper la digue de l'Escaut immé-

diatement en aval de Burght, ainsi que les digues intérieures dites Uitgebrandendyk et Blokkerdyk, la flotille, protégée à son entrée dans la coupure par un fort situé à l'amont (planche III, d), traversa les polders inondés, gagna le fort Marie, et rentra heureusement dans l'Escaut par la coupure faite dans la digue de Calloo. Cette traversée ne fut cependant pas opérée sans obstacles : poursuivis par le seigneur de S<sup>te</sup>.-Aldegonde, les Espagnols furent forcés de soutenir un combat très-meurtrier avec la flotille ennemie, envoyée d'Anvers. La flotille de renfort, expédiée de cette ville sous les ordres du défenseur du fort Lillo, Odet de Téliigny, vint trop tard pour troubler la marche de l'ennemi. Ce commandant, s'apercevant que les Espagnols lui étaient échappés, s'empara de la digue de Burght et y construisit un fort, pour empêcher le passage d'autres bateaux. Ce fort reçut le nom de Téliigny (planche III, l).

Les matériaux conduits par cette flotille ayant été reconnus insuffisants pour achever le pont sur l'Escaut, le duc de Parme fit creuser un canal depuis le Moervaert, en communication avec Gand, jusqu'à l'inondation tendue par les Anversois même, inondation qu'il utilisa, en partie, pour continuer cette communication jusqu'à l'Escaut, à Calloo, où fut construit un fort, pour en défendre l'embouchure. L'armée donna à ce canal le nom de Parme.

Le duc put ainsi faire arriver à pied d'œuvre les bateaux et le matériel nécessaires à la continuation du grand ouvrage dont il avait décidé la construction, sans qu'il fut possible aux Anversois d'y apporter le moindre obstacle (planche III).

L'hiver arriva pendant ces préparatifs, et avec lui plusieurs débâcles de glaçons, auxquelles résistèrent parfaitement les ouvrages construits.

Aussitôt après les débâcles des glaces, les Espagnols reprirent les travaux qu'ils avaient dû abandonner momentanément, et parvinrent à former un pont sur l'Escaut et à empêcher toute communication par ce fleuve avec Anvers, au

moyen des batteries établies sur les deux estacades des rives.

Cet ouvrage fut terminé en mars 1585.

Les États, assemblés à Middelbourg, armèrent et expédièrent au secours d'Anvers, une flotte commandée par le comte Justin de Nassau. Cette flotte s'embossa devant le fort de Liefkenshoek, qu'elle canonna avec un si heureux succès, que le fort fut emporté d'assaut le 3 avril 1585. Les redoutes du Nord, Tervent et de S<sup>t</sup>.-Antoine, ainsi que tout le polder de Doel, tombèrent également au pouvoir des confédérés. Les digues de ce polder, qui jusqu'alors avait formé une île au milieu de l'inondation, furent percées, et sa superficie couverte des eaux de la mer.

Le passage se trouvant libre jusqu'au pont, on convint de tenter un coup décisif contre les ouvrages espagnols. Les habitants d'Anvers devaient faire sauter le pont, à l'aide de machines qu'ils avaient construites depuis longtemps, tandis que la flotte zélandaise, chargée de provisions, se tiendrait prête à faire voile pour la ville, aussitôt que l'ouverture aurait été pratiquée.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, des brûlots préparés dans les murs d'Anvers, par l'ingénieur italien Frédéric Gianibelli, longtemps avant l'entier achèvement du pont, furent dirigés à la marée descendante contre le pont volant, qui fut rompu; la machine s'élança ensuite contre le pont principal, où elle éclata avec un bruit épouvantable, et produisit, en un seul instant, la dévastation d'un ouvrage de sept mois, sur lequel reposait l'espérance des assiégeants. Le succès de ce brûlot fut ignoré par les Anversoïses et par la flotte zélandaise, qui négligèrent, par conséquent, l'occasion d'en profiter; ils ne reçurent la nouvelle de la destruction du pont qu'après son parfait et prompt rétablissement.

Une autre tentative ayant eu lieu sans aucun succès, on se rappela le conseil que le prince d'Orange avait donné au commencement du siège, qui consistait à percer la digue de Blauwegaren et celle de Cauwestein, à faire déverser les



eaux de l'Escaut sur les polders d'Oordam et d'Austruweel, et ainsi jusqu'aux portes d'Anvers. Cette inondation aurait pu, à haute mer, porter des bateaux plats.

Mais les circonstances étaient bien changées dans l'intervalle ; le duc de Parme prévoyant que les Anversois, réduits à l'extrémité, auraient recours à ce dernier moyen de salut, s'était emparé de la digue de Cauwestein, qui sépare aujourd'hui encore le polder de Lillo de celui d'Oordam, et qui se dirige de la digue de l'Escaut vers les terres élevées de Stabroek et de Eckeren. La digue, consolidée et renforcée, fut défendue par cinq forts et redoutes, dont le commandement fut confié aux plus braves officiers de l'armée espagnole.

Le premier fort, nommé S<sup>o</sup>.-Croix, fut construit au point de jonction de la digue de Cauwestein avec celle de l'Escaut ; à 900 mètres environ plus loin, tout près du château de Cauwestein, se trouvait une redoute qui portait le nom de S<sup>o</sup>.-Georges ; à une distance égale, se trouvait la redoute des pilotes ; ensuite le fort S<sup>o</sup>.-Jacques, et enfin, au droit de Stabroek, le fort nommé Pekgat. Ainsi l'armée du duc de Parme formait, depuis Stabroek, dans la province d'Anvers, jusqu'à Beveren, en Flandre, une ligne continue, au moyen du pont établi sur l'Escaut.

Les confédérés percèrent, en amont et en aval du fort Lillo, la digue de l'Escaut, et l'inondation qui remplit ce vaste bassin permit à la flotte zélandaise, commandée par le comte de Hohenlohe, de naviguer sur les campagnes inondées. Les digues du polder d'Austruweel ayant été coupées également, l'inondation couvrit tout le terrain compris entre Anvers et la digue de Cauwestein, de manière que le sort de la ville ne dépendait plus que de la possibilité de raser ou de percer cette dernière digue.

Le 7 mai 1585, le comte Hohenlohe s'étant concerté avec les Anversois, fit attaquer la digue de Cauwestein par cinq cents hommes de ses troupes ; mais ils furent repoussés avec perte, par les Espagnols des redoutes voisines.

On résolut enfin d'attaquer les Espagnols avec plus d'ensemble et de réunir tous les efforts pour faire lever le siège ; pendant qu'une partie de l'escadrille des confédérés attaquerait les deux talus de la digue de Cauwestein , l'autre devait diriger ses efforts contre le pont. Le 16 mai fut le jour fixé pour l'exécution de ce projet. En effet , dès le point du jour , quatre brûlots , venant de Lillo , parurent dans le polder inondé. Ils produisirent l'effet que l'on en avait attendu : les Espagnols effrayés s'étant retirés vers les postes voisins , les soldats qui étaient cachés dans les embarcations enflammées , s'élançèrent à terre , à un endroit qui n'était pas défendu , et escaladèrent la digue , entre le fort S'.-Georges et celui des pilotis. La flotte zélandaise parut immédiatement après ; elle était pourvue d'une artillerie considérable et accompagnée des ouvriers nécessaires aux coupures de la digue.

A peine l'attaque fut-elle commencée , que la flotte d'Anvers s'approcha d'Austruweel. Pendant que les Zélandais travaillaient à saper la digue , les Espagnols s'étaient empressés d'accourir , et un combat effroyable s'engagea dans l'endroit où l'on perçait la digue ; après une héroïque résistance , les Espagnols abandonnèrent l'espace qui s'étendait entre les deux forts de S'.-Georges et des pilotis ; mais la précipitation avec laquelle les confédérés voulurent profiter de leur victoire , fut cause de leur perte : tandis qu'ils déchargeaient un vaisseau zélandais , qu'ils en transportaient la cargaison par dessus la digue , sur un vaisseau anversoïis qui conduisit en triomphe le comte de Hohenlohe à Anvers , et qu'ils ranimaient ainsi le courage abattu des habitants de cette ville , les Espagnols réunissaient toutes leurs forces pour tenter un dernier effort sur le point attaqué.

L'attaque dirigée contre le pont sur l'Escaut ayant été repoussée , le duc de Parme abandonna ce point pour se rendre , à la tête de troupes fraîches , sur celui qui était menacé , et , après des prodiges de valeur de part et d'autre , les Belges s'apercevant que leurs bateaux commençaient à gagner le large ,

et les troupes auxiliaires ayant lâché pied, leur défaite devint bientôt complète, après un combat sanglant de 8 heures.

Dans l'après-midi, les coupures commencées furent réparées, et les cadavres de ceux qui avaient fait les tranchées servirent à les combler.

Le lendemain un combat naval ayant eu lieu entre les confédérés et les Espagnols, ceux-ci eurent encore le dessus ; ils s'emparèrent de trois bateaux, ainsi que du vaisseau monstrueux, construit à Anvers, auquel on avait donné le nom de *fin de guerre*, et qu'il échangea ensuite contre celui de *dépense perdue*.

Le 17 août 1585, Anvers capitula : les Espagnols en prirent possession ; le pont qui barrait l'Escaut, entre les forts Marie et Philippe, fut démoli, et la navigation rétablie sur ce point du fleuve.

Le siège d'Anvers, dont nous venons de donner une description bien succinacte, avait eu pour les polders, des résultats bien funestes.

Sur la rive gauche de l'Escaut, l'inondation couvrait les polders de Bergerweert, de Melsele, de Beveren, de Calloo, de S<sup>te</sup>.-Anne, de Doel, de Kieldrecht, de Verrebroek, de Vracene, de Salighem, de Roodemoer, de Extentie, ainsi que toute la terre de Saftinghen, dont la superficie, encore abandonnée aujourd'hui par suite de ces désastres, équivaut à la moitié des polders actuellement existants sur cette rive. Plusieurs des localités que nous venons de citer étaient abandonnées par leurs habitants et restées occupées par les troupes ; d'autres étaient totalement épuisées par les contributions énormes dont elles furent frappées.

La rive droite de l'Escaut n'offrait pas un spectacle moins désolant : les polders de Santvliet, Beerendrecht, Staebroek, Lillo, Oordam, Oorderen, Wilmarsdonck, Eckeren, subirent le sort commun. Le village d'Oorderen et une partie du territoire de Wilmarsdonck furent préservés de l'inondation par les digues intérieures qui les couvraient. A l'amont d'Anvers,

les polders de Kiel et de Hoboken, de Hingene et de Bornhem, étaient transformés en vastes lacs.

Les localités bordant le Rupel avaient aussi été couvertes par les inondations : elles commençaient à son embouchure et, s'étendant sur les terres basses de Hingene, de Ruysbroeck, de Puers, de Willebroeck, de Blasveld, de Heyndonck et de Heffen, elles se terminaient au confluent de la Dyle et de la Nèthe par celle du polder de Battenbroeck.

Pendant que le prince de Parme commençait à mettre ordre aux affaires du pays de Waes, en nommant Marc Steelant au commandement de la redoute de Zillebeek, située sur la digue de Vracene, de celle de Calloo, du Blokkerdyk, de Kieldrecht, ainsi que du château de Beveren, et qu'il ordonnait la construction de forts près des églises de Verrebroek et de Calloo, les propriétaires des polders inondés, situés entre la ville d'Anvers et la digue de Cauwestein, adressèrent au magistrat de cette ville une demande en autorisation de réendiguement. Deux ou trois jours avant celui fixé pour la délibération sur cette demande, un éboulement enleva une grande partie de la digue de l'Escaut et fit craindre que les trois coupures ne se transformassent en une seule ouverture. Visitées par le dykgraaf général, et ces coupures inspirant la crainte de provoquer une perturbation complète dans le régime de la partie du cours de l'Escaut immédiatement en aval d'Anvers, Philippe II, sur la proposition du duc de Parme, octroya le réendiguement le 31 janvier 1587, ordonnant que les terres hautes d'Eckeren, Deurme, Schooten, Dambrugge, Merxem et Borgerhout, auraient à contribuer aux frais de rétablissement des digues.

Les propriétaires du polder de Willebroeck furent autorisés à procéder à son réendiguement, et les travaux furent commencés, en vertu d'un octroi de Philippe II, en date du 26 février 1587.

Par une des clauses de cet octroi, les directions des polders de Willebroeck, Blaesveld, Heyndonck et Heffen, furent

autorisées à exproprier, au profit de la généralité, les terres dont les propriétaires refuseraient de contribuer aux sommes à imposer pour l'assèchement des polders et le rétablissement complet des digues. Cependant plusieurs propriétaires nourrissant l'espoir de rentrer dans la possession de leurs biens sans se conformer à ces dispositions, le gouverneur des Pays-Bas rendit, le 19 avril 1587, un édit par lequel il fut expressément ordonné aux magistrats compétents de n'admettre aucune demande en restitution de terres expropriées selon le droit de dicage.

Les habitants de Ruysbroeck n'étaient pas restés inactifs; la demande qu'ils avaient adressée au gouvernement, immédiatement après la capitulation d'Anvers, fut accordée par octroi du 5 juin 1587. Le détail estimatif des ouvrages à exécuter pour obtenir l'assèchement des terres inondées, avait été rédigé par le dykgraaf général, Grégoire del Plano; il s'élevait à la somme de 2,400 florins (planche III).

En accordant l'exécution du réendiguement, l'octroi du 5 juin assurait aux propriétaires du polder de Ruysbroeck plusieurs privilèges tendants à faciliter les moyens de parvenir au but proposé.

Les polders de Hingene, Bornhem et Battenbroeck, furent réendigués vers la même époque.

Les travaux de réendiguement des polders de Willebroeck, Blaesveld, etc., continuaient toujours; au commencement de cette année, les dépenses s'élevaient déjà à 143 livres d'Artois, par bonnier, sans qu'on fût parvenu à la fermeture de la dernière coupure; cette fermeture, qui devait produire l'assèchement complet de ces polders, exigeait encore une dépense de 1,200 livres d'Artois. En conséquence, il fut accordé aux intéressés un octroi, daté du 18 juillet 1590, qui les exemptait, pendant 25 ans, des impôts destinés au paiement des rentes au profit du gouvernement. Ce n'est que quatre ans plus tard, que ces polders furent totalement

asséchés, et, le 26 mai 1594, on publia le règlement d'après lequel ils seraient régis dans la suite.

Le 8 mai 1590, le magistrat d'Anvers consentit à contribuer pour 100,000 florins dans l'indemnité due pour la réparation et l'entretien de la digue de Cauwestein, qui, jusqu'à cette époque, avait été entretenue aux frais du gouvernement; mais l'octroi du 21 mai 1592 prolongea pour sept ans celui de 1587, en laissant au dykgraaf général et aux jurés le droit de lever les impôts nécessaires à l'entretien de cette digue; les accises perçues jusqu'alors au profit du trésor d'Anvers, furent destinées à payer, pendant sept années, les frais de réendiguement. L'entretien des polders réendigués de Wilmarsdonck, Oordam et Austruweel, fut abandonné aux membres des directions de chacun de ces polders, sous la surveillance du dykgraaf général, tandis que l'entretien de la digue de Cauwestein, fonctionnant comme digue de mer et destinée à la conservation des terres réendiguées, se ferait de commun accord avec les propriétaires.

Les propriétaires des polders de la rive gauche de l'Escaut avaient commencé les réendiguements; ceux de Borgerweert et de Melsele furent les premiers soustraits à l'inondation; mais la charrue y avait à peine imprimé sa trace vigoureuse, que de nouveaux événements de guerre amenèrent avec eux de nouveaux désastres.

Dès 1590 on avait renforcé les garnisons des châteaux forts et des redoutes des rives de l'Escaut, dans la crainte d'une attaque que les Hollandais semblaient vouloir diriger contre le pays de Waes, par la coupure des digues du polder de Saftinghe et Kieldrecht. En effet, au mois de mars de l'année suivante, le prince Maurice de Nassau arriva près d'Axel, avec dix-huit navires, et y débarqua 3,000 hommes.

Avec ces troupes, il porta le siège devant la petite ville de Hulst, d'où sa cavalerie fit des courses jusqu'à la Tête de Flandre. Afin d'empêcher les Espagnols de le contraindre à

lever le siège, en envoyant leurs troupes d'Anvers, le prince de Nassau fit de nouveau couper les digues de l'Escaut et inonda les polders de Melsele et de Borgerweert. Entre temps, Mondragon, gouverneur de la citadelle d'Anvers, traversa l'Escaut à la tête de 6,000 hommes, se fortifia à Burght et à Beveren, et marcha ensuite au secours de Hulst ; mais cette ville s'était rendue, le 24 septembre, au prince Maurice, qui reprit aussitôt le chemin de Hollande par les polders inondés ; plusieurs navires, surpris sur les terres de Saftinghe par le reflux, furent abandonnés et brûlés par les Espagnols. Ceux-ci, pour confiner les Hollandais dans leur nouvelle conquête, établirent des fortifications à S<sup>t</sup>.-Jean-Steen et à Steekene.

En 1592, mort du prince de Parme. Il est remplacé par l'archiduc Ernest d'Autriche dans le gouvernement des Pays-Bas.

En 1593, mort de l'archiduc Ernest d'Autriche. Le gouvernement des Pays-Bas est provisoirement confié au comte de Fuentes.

On augmente les fortifications de Hulst, par la construction des redoutes de Moerschans, de Zandberg et *groot* et *kleyne Raap* ; les Espagnols font, à leur tour, construire le fort Bloem, sur la digue qui séparait les polders de Kiel-drecht de celui de Clinge, et l'inondation des terres cultivées (planche IV).

L'approche de Hulst était d'autant plus difficile, que tous les polders qui l'avoisinaient étaient inondés ; cependant les Espagnols étant parvenus à traverser une partie de l'inondation, enlevèrent le fort Kleyne-Raap d'un coup de main, et après un siège sanglant de six semaines, ils obligèrent la garnison à capituler. A l'occasion de ce siège, les Hollandais ajoutèrent encore aux inondations par la coupure de la digue du polder de Moerschans ou de Clinge, situé au nord du village de ce nom, et en partie sur le territoire actuel de la Belgique. Ces polders, ainsi que celui de S<sup>t</sup>.-Jean-Steen, furent réendigés, par suite de l'octroi du 9 juillet 1597.

En 1598, mort de Philippe II. La Belgique est gouvernée par l'infante Isabelle, qui depuis épousa l'archiduc Albert.

Le 18 janvier 1599, les garnisons des forts de Lillo et de Liefkenshoek se réunissent, entrent, par les terres inondées, à la Tête de Flandre, massacrent ceux qui résistent, et retournent à leur poste, après avoir pillé toutes les maisons.

Le 2 avril, les confédérés débarquèrent de nouveau et se postèrent avec 2,000 hommes à Calloo et aux environs de Melsele; mais, à l'approche des Espagnols, ils rentrèrent à Liefkenshoek, d'où ils renouvelèrent les attaques, le 7 suivant, le 23 avril et le 3 mai; le 23 avril, ils incendièrent plusieurs maisons du village de Vracene (planche IV.)

1600. — Dès le mois de février, les Hollandais s'apprêtèrent, à Lillo et Liefkenshoek, à une nouvelle campagne; les habitants armés de Beveren, Melsele, Vracene, Basele et Cruybeke, se chargèrent de la conservation des rives de l'Escaut, ainsi que de celle de leurs foyers. La vigilance de ces troupes plébéiennes força les ennemis à rester dans leurs positions.

1603. — A cette époque, Ambroise Spinola, devenu général, fut chargé du commandement en chef de l'armée espagnole. Les confédérés redoutant ses talents et les préparatifs dont il s'occupait, se proposèrent d'ouvrir la campagne par une entreprise qui, si elle réussissait, devait reporter la terreur parmi les habitants des polders déjà réendigués. La possession des deux forts de Lillo et de Liefkenshoek leur fit concevoir le projet de s'établir sur les deux rives de l'Escaut, de s'entourer d'inondations en coupant les digues, et d'assiéger Anvers.

Le prince Maurice ayant rassemblé 43,000 hommes d'infanterie et 2,500 chevaux, vint camper à Lillo et à Liefkenshoek, d'où il attaqua les digues de Calloo, au commencement du mois de mai; mais les chefs espagnols, qui avaient pénétré le dessein du prince, firent occuper les points menacés, et, repoussant toutes les attaques de Maurice, ils le forcèrent à se rembarquer.



Pendant que le prince Maurice débarquait au Sas-de-Gand , les Espagnols portaient la guerre sur les rives du Rhin, et abandonnaient celles de l'Escaut au brigandage des soldats de leur nation.

1606. — Le 27 mars, un ouragan terrible occasionna une marée extraordinaire, qui rompit la digue de mer de Hingene et inonda les polders de cette commune, ainsi que tous ceux compris entre la petite rivière l'Eyckevliet et le hameau de Kanst, sous Bornhem ( planche IV ). Nous ignorons la date du réendiguement dont cette inondation fut suivie.

A une suspension d'armes, signée le 24 avril 1607 par les États-Généraux et les Espagnols, succéda une trêve de douze ans, qui fut arrêtée à Anvers, le 9 avril 1609. Cet événement ayant rendu la tranquillité à ces contrées, les propriétaires des polders de la rive gauche sollicitèrent, auprès du gouvernement, l'autorisation de réendiguer leurs terres, abandonnées depuis 1584 et 1585. Celle de réendiguer le polder de Doel fut accordée, le 4 juillet 1613, par les archiducs ; mais ce polder se trouvant à la disposition des Hollandais, qui occupaient Liefkenshoek, et en vertu des prétentions que ces derniers élevaient à ce territoire, la demande des propriétaires devait aussi être accordée par le gouvernement des Provinces-Unies. Un octroi daté du 9 janvier 1614 leva cette difficulté, et le réendiguement fut exécuté ensuite des dispositions de cet acte.

Pendant les 29 ans que l'inondation de ce polder avait duré, les digues avaient été presque totalement emportées, les écluses détruites. L'action des courants avait causé dans le lit du fleuve une perturbation telle, que la formation des bancs et des alluvions menaçait d'empêcher toute navigation sur ce point de son cours ; les affouillements avaient singulièrement réduit la superficie des terres à réendiguer. A l'occasion de ce réendiguement, on accorda franchise de tout impôt, accise et contribution, pendant 35 ans, le droit de percevoir un toulieu sur les marchandises et un subside de

30,000 florins, franchise de péage et toulieu, pendant 6 ans, pour les récoltes, bestiaux, ainsi que pour les matériaux nécessaires pour la construction des digues, des fermes et des maisons.

Un octroi du 3 août 1613 accorda aussi le réendiguement du polder de S<sup>te</sup>.-Anne, sous Calloo, ainsi que l'endiguement primitif du schorre de Keetenisse; mais les travaux ne purent être exécutés cette année. Des formalités analogues à celles qu'avaient dû remplir les propriétaires du Doel, remirent cette exécution à l'année suivante, époque à laquelle les États-Généraux accédèrent à la demande en autorisation qui leur avait été adressée par les intéressés.

Le réendiguement de S<sup>te</sup>.-Anne comprenait les terres inondées, situées entre la digue qui, du fort Liefkenshoek, conduit au point dit S<sup>te</sup>.-Antonius-hoek, laissant la coupure et la crique de Calloo à l'extérieur.

Il résulte du contenu de l'octroi précité, du 3 août, que les dommages causés par les inondations aux polders de la rive gauche étaient tels, et les criques formées par les courants, si profondes, que le réendiguement en devenait impossible, s'il n'était précédé de celui du polder de S<sup>te</sup>.-Anne et de l'endiguement du schorre de Keetenisse. Ce schorre étant endigué, la digue intérieure du vieux polder de S<sup>te</sup>.-Anne ne fut plus considérée comme digue principale, de manière que, l'entretien en étant négligé, les deux polders n'en formèrent bientôt qu'un seul, connu sous le nom de S<sup>te</sup>.-Anne-Keetenisse, qu'il porte encore aujourd'hui.

Les privilèges les plus importants que leur accordait cet octroi, consistaient en :

Franchise entière de tous droits de péages, même de ceux perçus dans les pays environnants; pour les vivres et matériaux de construction, cette franchise fut même étendue à un délai de six ans, après l'achèvement complet du réendiguement;

Exemption, pendant 24 ans, des droits de sortie de bes-

**tiens**, grains, semences et autres produits du nouveau polder ;

Franchise, pendant **18 ans**, de subvention ou contribution sur les objets de consommation ; en outre, exemption de toute confiscation de guerre, pendant **24 ans**.

Les intéressés dans ces réendiguements furent, à la même occasion, autorisés à percevoir, pendant dix-huit ans, un **touliou** sur toutes les marchandises que l'on y chargerait ou déchargerait. Cet impôt fut destiné à couvrir les dépenses d'entretien de quais et têtes à l'Escaut.

L'exemple donné par les propriétaires des polders de Doel, S<sup>te</sup>-Anne et le schorre de Keetenisse, fut imité par ceux des polders intérieurs de la rive gauche. Ceux de Roode-moer, Saleghem, Extentie et S<sup>te</sup>-Gillisbroek, furent réendigués en 1615 ; l'année suivante, ce réendiguement fut suivi par celui des polders de Turfbanken et de Verrebroek.

Ensuite d'un **actroi** des archiducs Albert et Isabelle, le polder de Beveren fut également réendigué en 1619, époque depuis laquelle ce polder n'eut plus à souffrir de désastres, par suite de rupture ou de coupure de ses digues.

La trêve conclue en 1609 expira le 31 août 1621, six semaines environ après la mort de l'archiduc Albert ; de la part des confédérés, aussi bien que de celle des Espagnols, on s'adonna aux préparatifs de guerre les plus sérieux, et les digues de Calloo reçurent plusieurs corps-de-garde.

Ces préparatifs n'empêchèrent cependant pas le réendiguement du polder de Vracene.

1622.—La guerre était recommencée. Pendant que Spinola et Maurice se mesurent sur la Meuse et le Rhin, le prince Frédéric-Henri de Nassau médite un coup de main sur la Flandre, en essayant un débarquement à Saftinghe (1626) ; mais les deux rives de l'Escaut étaient trop bien défendues pour lui permettre d'exécuter son projet ; les forts de la digue de Cauwestein étaient occupés par des soldats vigilants, tandis que

les abords de la rive gauche étaient défendus par une multitude de forts, entre autres, celui de Spinola et celui de S<sup>te</sup>-Anne, construit à l'extrémité est du polder de Namur, pour défendre l'entrée de la coupure de Saftinghe.

Frédéric-Henri ayant succédé au prince Maurice, qui n'avait pu empêcher les avantages de Spinola, fit tous ses efforts pour soutenir la réputation de sa maison.

Le succès de Spinola l'avait engagé à contrarier, autant qu'il était en lui, les opérations des Hollandais ; il fit préparer, à Anvers, cinquante chaloupes armées de 2,000 hommes, qu'il envoya en Zélande par la partie des polders inondés de la rive gauche de l'Escaut, dans l'espoir d'enlever la place de Tergoes. Obligées de se rembarquer, ces troupes se rendirent à l'île d'Hoogerwerf, située au nord-ouest de Santvliet ; petite place que Spinola avait fait fortifier en 1622, dans le but d'arrêter les sorties de la garnison de Berg-op-Zoom. Cette île d'Hoogerwerf fut choisie pour l'établissement du fort Saint-Martin (1627), tandis que, sur la digue du polder du nord, on établit celui de Vingerling. Le fort S<sup>te</sup>-Ambroise fut destiné à contenir la garnison de Lillo. Entre-temps, les forts de la rive gauche furent également mis en état de défense.

Spinola, qui ne s'était pas désisté d'une entreprise sur Tergoes, ne négligea pas de chercher les moyens qui pouvaient le conduire à son but. Santvliet était, pour ainsi dire, une place d'armes ; mais la communication avec Anvers par l'Escaut étant interrompue par les garnisons hollandaises de Lillo et Liefkenshoek, le général espagnol fit couper la digue de l'Escaut, immédiatement en aval du fort Lacroix, et creuser un canal qui, passant entre Stabroek et Lillo, alla se joindre à l'Escaut près de Santvliet, où il réunit les bateaux et le matériel nécessaires à une nouvelle attaque contre Tergoes, ou même à un nouveau siège de Berg-op-Zoom. Un incendie, qui éclata à Santvliet le 2 octobre, ayant réduit en cendres une partie de son matériel, il fut obligé de remettre son projet. En même temps, les forts d'Hoogerwerf et de Vingerling eurent

à souffrir des dégâts considérables d'une marée très élevée.

La jalousie des Espagnols ayant produit le rappel de Spinola, et le commandement de l'armée ayant été confié à Henri de Berg, la guerre ne continua pas moins avec acharnement.

1631. — L'Espagnol Alvarez de Bacan remplaça Henri de Berg au commandement de l'armée. Il fit construire des forts à Hoboken et à S<sup>t</sup>.-Bernard, sur la rive droite de l'Escaut, et chargea le comte Jean de Nassau, qui était brouillé avec son frère, de fortifier les digues de la rive gauche (planche IV, a, b).

Le projet d'enlever aux Hollandais la communication avec la Zélande, avait engagé les Espagnols à préparer, à Anvers, une flotte dont le commandement fut confié à Jean de Nassau. Cette flotte, forte de quatre-vingt-dix bâtiments et portant 6,000 hommes de troupes, mit à la voile le 10 septembre, et passant le fort la Perle, elle entra, par les polders inondés de Calloo, Kieldrecht et Saftinghe et sous la protection du fort S<sup>te</sup>.-Anne, au Hondt. N'ayant pu passer par les terres inondées de Valkenisse, la flotte remonta l'Escaut le 11 septembre, et arriva, par le fort de Hoogerwerf et la crique de Berg-op-Zoom, en vue de cette ville, à Rommerswal, où la marée descendante l'obligea de s'arrêter. Entre-temps, l'armée de terre marcha, par Eckeren et Capellen, sur Rozendael. Le prince d'Orange, qui était passé au pays de Tertolen avec 4,000 hommes, apprenant que le reflux avait arrêté la flotte espagnole, la fit attaquer, dans la nuit du 12 au 13 septembre, et la détruisit complètement, dans un combat qui dura six heures.

1632. — Tandis que le prince d'Oranges' emparait de différentes villes sur la Meuse, le comte Guillaume, son frère, remontait l'Escaut et faisait attaquer la digue de Cauwestein qu'il emportait, après une vigoureuse résistance; le comte fit couper cette digue et inonda de nouveau les polders d'Oordam, de Wilmarsdonck et d'Austruweel. En même temps, une compagnie de Mollandais, commandée par le colonel Roozkrans, débarqua et prit position sur la digue d'Oordam, entre les forts S<sup>t</sup>.-Philippe et S<sup>te</sup>.-Croix; il fit percer également cette

digue, y établit une batterie et obligea la garnison du fort Lacroix de capituler. Après avoir battu un corps de cinq mille hommes, envoyé d'Anvers pour éloigner l'ennemi ou s'opposer à ses progrès, le comte Guillaume se rend maître des forts de Pekgat, de S<sup>t</sup>.-Jacques et de tout ce qui restait encore, sur la digue de Cauwestein, au pouvoir des Espagnols. Tournant ensuite ses armes victorieuses contre les autres forts occupés par les troupes du roi, il enlève les forts S<sup>t</sup>.-Ambroise et celui de S<sup>t</sup>.-Martin, sur l'île d'Hoogerwerf. Non content de ces avantages, le comte ose songer à la conquête de Hulst ; il entre avec ses chaloupes armées à la coupure de Saftinghe, et, passant sous le canon du fort S<sup>te</sup>.-Anne, il débarque, à la marée haute, au Kruyspolder. La difficulté de l'entreprise change la résolution du comte ; au lieu de marcher sur Hulst, il fait percer les digues de Kruyspolder et élever, près de la coupure, une batterie de deux pièces pour en défendre l'accès ; il attaque ensuite le fort de S<sup>te</sup>.-Anne, commandé par le seigneur de Gits, qui, se voyant séparé de Hulst par l'inondation du Kruyspolder, et désespérant d'être secouru, rend cette position importante aux armes hollandaises.

En 1633, le comte de Nassau qui, après les exploits de l'année précédente, était retourné au siège de Maestricht, revint avec ses troupes attaquer les Flandres ; cette fois, les digues intérieures fixèrent son attention : en les coupant et en inondant les polders de la rive gauche, il pensa pouvoir exécuter son projet avec plus de facilité. Il entra par conséquent dans les polders inondés ; mais la vigilance des troupes qui occupaient les forts et redoutes construits sur les digues, lui fit abandonner son projet. Changeant la direction de sa marche, le comte alla s'ouvrir le chemin de la Flandre, par la prise du Sas-de-Gand et de Philippine.

Le cardinal-infant, frère de Philippe IV, ayant succédé à l'infante Isabelle, les Hollandais conclurent avec la France, le 8 février 1638, une alliance offensive et défensive, qui ra-

mena bientôt une guerre acharnée dans la contrée qui nous occupe.

Jusqu'en 1637, on s'était occupé de fortifier les frontières et de garnir de troupes les forts qui y étaient établis, et rien de remarquable ne s'était passé aux environs des polders, lorsque le prince d'Orange s'avisait de tenter une entreprise sur Anvers.

1638. — A cet effet, il fit avancer ses troupes vers Lillo et Berg-op-Zoom, et il chargea le comte de Nassau de débarquer sur la rive gauche de l'Escaut avec un corps de 12,000 hommes. Ce général débarqua près du fort la Perle, surprit le fort de Calloo, mit le siège devant celui de S<sup>te</sup>-Marie et menaça le fort Isabelle, établi sur la digue du Borgerweert. Il fit couper les digues du polder de Melsele; mais la basse marée ne lui permit pas d'étendre l'inondation. Tandis que le comte de Nassau logeait une partie de ses troupes dans les retranchements qu'il avait fait élever, et que l'autre menaçait le fort de Verrebroek, les Espagnols, qui occupaient la tête de Flandre, dégagèrent le fort S<sup>te</sup>-Marie; entre-temps, le comte s'étant emparé du fort de Verrebroek, il concentra ses troupes à Calloo, s'y fortifia, et attendit l'attaque que préparaient ses ennemis.

L'armée espagnole venait de passer l'Escaut et avait pris position à Beveren; divisée en cinq colonnes, elle attaqua les Hollandais dans la soirée du 20 juin 1638; les assaillants furent repoussés, après un combat qui dura jusqu'au lendemain matin. Le 21, vers midi, les Espagnols revinrent à la charge avec une nouvelle vigueur, enlevèrent les positions des Hollandais, les acculèrent à l'Escaut et les mirent dans un désordre complet; les forts de Verrebroek et de Calloo furent repris.

C'est à cette époque que les intéressés des polders d'Austruweel commencèrent à se prémunir contre les inondations totales, par des digues intérieures partant de la digue principale de l'Escaut et se dirigeant vers les terres hautes. La première de

ces digues, construite dans les polders dont il est ici question, fut nommée digue de Ferdinand, en l'honneur du gouverneur général des Pays-Bas espagnols, et son établissement fut accordé par octroi du 2 mars 1638 (planche IV, c.). Elle prit naissance au point de la digue de l'Escaut nommé *poederhuys* (magasin à poudre), situé un peu en aval d'Anvers, et se dirigeant en ligne droite vers les terres hautes de Merxem, elle enleva à l'inondation 1,000 à 1,200 hectares d'excellentes terres; elle préserva le rempart de la ville contre l'action des vagues à marée haute, rendit libre l'accès de la porte rouge, et empêcha les Hollandais de venir avec leurs bateaux jusqu'aux portes d'Anvers.

Un acte du 1<sup>er</sup> mars 1638 accorda aux propriétaires intéressés l'autorisation de procéder au réendiguement du Grauw, faisant autrefois partie de la terre de Saftinghe. Ce réendiguement ne fut terminé qu'en 1643.

Les années 1639 et 1640 furent signalées par différentes entreprises inutiles du prince d'Orange contre la Flandre et la ville de Hulst.

Le 15 août 1640, les Espagnols essayèrent aussi de tenter le sort des armes : ils descendirent l'Escaut avec une flotte de 30 bâtiments armés de 1,500 hommes, et attaquèrent le fort Lacroix. Ce coup de main ne réussit pas ; ils furent repoussés en laissant 30 des leurs sur le terrain.

Dans le courant de 1641, le gouverneur-général ordonna la réparation des digues d'Austruweel, où plusieurs affouillements s'étaient formés aux points où les coupures avaient été fermées précédemment. L'ordonnance d'après laquelle ces travaux furent exécutés, datée du 15 juillet 1641, fut un des derniers actes de l'archiduc Ferdinand : il mourut à Bruxelles le 9 novembre suivant.

Quoique le prince d'Orange occupât le fort de S<sup>te</sup>-Anne, le polder de Namen et d'autres positions, il ne put parvenir à réaliser son projet, celui d'enlever le pays de Waes; son but fut déjoué par l'occupation de toutes les positions de la rive gauche.



1644. — Enfin Castel Rodrigo remplaça le gouvernement provisoire qui avait succédé à Ferdinand.

Au commencement du mois d'octobre 1645, l'armée hollandaise marcha sur Hulst par Stekene et St-Jean-Steen ; cette ville se rendit au prince d'Orange le 4 novembre suivant et resta depuis au gouvernement hollandais. Le 19 novembre, les troupes hollandaises se rendirent au fort de S<sup>te</sup>-Anne et au polder de Namen, d'où elles s'embarquèrent pour leurs quartiers d'hiver.

Le 25 juillet 1646, le prince d'Orange se rendit de nouveau au pays de Waes, où il fit sa jonction avec le comte de Grammont ; le 9 août, pendant que le prince séjournait à Lokeren, un détachement de la garnison de Lillo enleva la redoute de Boerengat, située sur la rive droite de l'Escaut, en aval d'Anvers, et, remontant l'Escaut, il prit le château de Tamise, après un siège de 14 jours. Ces deux conquêtes furent abandonnées par les Hollandais, qui campèrent à St.-Gilles jusqu'au 17, d'où le prince retourna à Berg-op-Zoom.

Le fameux traité de Munster, conclu le 30 janvier 1648, termina cette guerre terrible, qui amena enfin l'indépendance de la Hollande, et qui, par sa durée de quatre-vingts ans, avait répandu les plus grandes calamités sur les polders en général. La planche IV indique quelles étaient les inondations tendues sur les polders de l'Escaut, à l'époque du traité de Munster.

La paix entre la Hollande et l'Espagne ramena aussi la prospérité dans ces contrées ; dès le 12 juin 1648, les propriétaires des polders inondés de la rive droite de l'Escaut adressèrent au gouverneur-général une requête pour obtenir l'autorisation de réendiguer tous les polders compris entre Santvliet et la ville d'Anvers (planche V) ; les intéressés d'Austruweel, imitant l'exemple qui leur avait été donné dix ans auparavant par les propriétaires du polder Ferdinand, demandèrent l'autorisation de construire une nouvelle digue intérieure à partir de la digue de l'Escaut, immédiatement en aval du fort Saint-

Philippe, jusqu'aux terres hautes de Eckeren, en passant par Wilmarsdonck, laissant ainsi abandonnés à l'inondation les marais d'Oorderen et d'Oordam et une grande partie des terrains appartenant au territoire de Wilmarsdonck, tellement affouillés par l'action du courant, qu'il devenait impossible de pourvoir aux dépenses à résulter du réendiguement total.

Ensuite de l'octroi du 20 février 1649, on commença les travaux qui avaient pour but d'obtenir l'assèchement des polders d'Austruweel et de Wilmarsdonck.

Depuis le commencement des travaux jusqu'en 1651, la nouvelle digue entre le fort Philippe et Eckeren se rompit deux fois en différents endroits, et le polder d'Austruweel fut de nouveau inondé. Des affouillements indiquent encore aujourd'hui les points où les ruptures eurent lieu. Le 14 juillet 1651, il fut accordé une ampliation d'octroi, afin de pouvoir achever les ouvrages qui avaient déjà exigé une dépense d'un million de florins. Toutes les terres, tant hautes que basses, devaient contribuer aux frais de ce réendiguement.

Les ruptures survenues à la digue intérieure pendant le cours de sa construction, furent attribuées à la négligence des agents chargés de la direction des travaux; l'ampliation d'octroi dont nous venons de parler leur prescrivit la prestation de serment.

Bientôt les polders réendigüés furent rendus à la culture, et on parvint même à limiter l'inondation au seul polder d'Oordam, en fortifiant la digue intérieure partant du village d'Oorderen et se terminant à la digue de Cauwestein, au point nommé Walenhoek.

Les propriétaires des polders de Lillo, Santvliet, Beerenrecht et Staebroek, avaient compris leur demande en autorisation de réendiguement dans la requête du 12 juin 1648; cette demande tendait à obtenir l'assèchement des terres inondées, en commençant le rétablissement des digues au delà du fort S<sup>t</sup>.-Jacques, se dirigeant par la digue de Cauwestein au fort Lacroix et de là à Lillo; en aval de Lillo, la digue

devait se diriger vers les forts de Blauwegaren et Frédéric-Henri, et se joindre à celle du-Noord polder, à Santvliet. Une demande analogue avait été adressée précédemment au gouvernement. En 1644, les archiducs Albert et Isabelle délivrèrent un octroi pour le réendiguement de Beerendrecht et Santvliet; mais les hostilités dont ces polders furent le théâtre, ne permirent pas de mettre à exécution l'autorisation de réendiguement accordée en même temps pour ceux de Staebroek et de Lillo. Le traité de Munster mit un terme à ces désastres, et ces polders furent réendigués en vertu de l'octroi du 13 mai 1650.

Sur la rive gauche de l'Escaut, on ne travaillait pas avec moins d'activité que sur la rive droite; le polder de Kieldrecht fut réendigué en 1653; les digues de celui de Calloo furent également rétablies ensuite de l'octroi du 2 septembre 1649. Pendant l'inondation, qui avait duré près de 70 ans, toutes les fermes de ces polders avaient été détruites; les débris des maisons avaient servi à la construction des forts.

Par octroi du 15 avril 1650, les États-Généraux des Provinces-Unies concédèrent le réendiguement du polder de Luys, situé au nord du Doel et faisant partie de la terre et du polder de Saftinghe, avant l'inondation de 1584. Ce réendiguement devait être terminé trois ans après la date de l'octroi.

Pendant qu'on s'adonnait au rétablissement des digues qui, en aval d'Anvers, avaient souffert par les inondations, une tempête, le 17 septembre 1658, rompit celles des polders de Hingene et Bornhem, qui furent couverts par les eaux de l'Escaut.

En 1663, on endigua le polder de Krankeloon; ce polder formait, jusqu'à cette époque, avec le polder royal, le schorre ou le franc-bord de la digue du polder de Melsele. Le polder royal ne fut endigué qu'en 1674.

A cette époque, les communes dont le territoire avait été inondé étaient plongées dans la plus profonde misère; épuisé-

sées par la guerre et les inondations, elles furent inquiétées par des malfaiteurs et même par les garnisons des forts, dont ceux de Verrebroek et de Calloo furent démolis, ensuite des instances réitérées des habitants de ces villages.

La guerre entre la France et l'Espagne, qui cessa en 1659, presque en même temps que Jean d'Autriche déposa les rênes du gouvernement de la Belgique, fut reprise en 1667; mais les événements auxquels elle donna lieu n'atteignirent pas les polders. Cette guerre se termina par la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue le 2 mai 1668.

La seconde invasion française ne fit, non plus, souffrir nos polders : cette guerre, entreprise par Louis XIV contre les Hollandais, qui avaient osé mettre des bornes à son ambition, fut terminée par le traité de Nimègue, conclu en 1678.

Mais si les polders de l'Escaut furent respectés par le fer et par le feu, il n'en fut pas de même de l'élément auquel ils avaient été soustraits depuis le traité de paix de Munster. Les marées extraordinaires des 5 mai 1664, 28 février 1662, 5 décembre 1665, celles qui eurent lieu en 1675 et 1680, endommagèrent fortement les digues du pays de Waes; la marée de 1665 avait, de plusieurs jours, été précédée par un phénomène qui, depuis huit siècles, n'avait point été remarqué: pendant la tempête, le vent du nord-ouest fut si violent, que l'eau continua à monter deux ou trois heures après le temps limité ordinairement pour l'action du flux. Mais celle du 26 janvier 1682 répandit la consternation parmi les populations des rives de l'Escaut; une tempête du nord-ouest ayant élevé les eaux du fleuve, la digue du polder de Calloo se rompit, tous les champs furent couverts par la mer, qui se répandit jusque dans le Borgerweert. Les seuls polders de Verrebroek et de Beveren ne furent pas inondés. La partie basse de la ville d'Anvers eut sa part des désastres; tous les bâtiments qui environnaient l'église de la Tête de Flandre furent détruits, le courant emporta la chaussée sur une longueur de 60 pieds. L'inondation, qui fournissait l'image d'une mer

orageuse, était couverte de cadavres et de débris de maisons.

La rupture de la digue de Calloo fut fermée le 10 août suivant :

Cette marée endommagea fortement les digues du polder d'Austruweel, qui furent dépassées en plusieurs endroits. Le dommage, qui se borna à des inondations partielles dont les eaux furent évacuées par des écluses, donna lieu à l'exhaussement de la digue de l'Escaut, sur une hauteur de trois pieds.

Sur d'autres points, les désastres furent plus importants : les eaux, en s'introduisant avec violence dans le polder d'Oorderen par la coupure pratiquée dans la digue de l'Escaut en 1632, se dirigèrent par les criques vers la digue de Walenhoek, qui fut rompue et les terres inondées, jusque près de Capellen. On voit encore aujourd'hui les étangs qui furent formés et le collier par la construction duquel on obtint l'assèchement du polder d'Ettenhove. L'assèchement de celui de Muysbroeck avait été obtenu par la construction d'une digue intérieure, partant de la digue d'Oorderen et se terminant aux terres hautes, près de Capellen, en passant par le hameau de Hoevene.

Les digues du polder de Lillo furent rompues en plusieurs endroits. Elles furent rétablies ensuite d'une prolongation, pour un terme de 25 ans, de l'octroi du 16 mai 1650. Cette prolongation, datée du 12 février 1682, avait pour but de mettre les adhérités dans la possibilité de faire exécuter le réendiguement ; elle excepta des privilèges dont ils devaient jouir, les droits d'entrée et de sortie.

La digue du polder de Ruysbroeck se rompit également, par suite de la tempête du 26 janvier 1682. Les eaux, en se jetant à l'intérieur du polder, formèrent une vaste crique, en face du village de Ruysbroeck, et dégradèrent la digue contre le Rupel, au point de mettre en doute la possibilité de l'exécution immédiate du réendiguement qui fut autorisé par octroi daté du 20 juin de la même année.

Cet octroi permit à la direction du polder de faire procéder à l'établissement des travaux de réendiguement, soit par adjudication publique, soit autrement; de lever les contributions que réclamerait cette opération; d'exécuter, selon le droit de dicage, les propriétaires des terrains qui ne paieraient pas les impositions fixées, etc., etc. Ce même octroi fut prolongé pour six ans, le 18 janvier 1683, afin de donner aux intéressés les moyens de pourvoir à l'entretien de leurs digues.

Le polder de Willebroeck, à l'occident du canal, inondé par la marée extraordinaire de 1682, fut asséché dans le courant de cette même année.

Nous pensons qu'on doit attribuer à la tempête de 1682 l'inondation du polder de Luys, qui fut entièrement abandonné en 1697, et dont aujourd'hui on ne voit plus de traces. Nous voyons ce polder mentionné dans un acte du 26 mars 1677, portant continuation d'octroi accordée aux francs polders de la rive gauche, et pour l'obtention de laquelle prolongation, le polder de Luys contribua, avec ceux de Doel, Calloo, S<sup>te</sup>-Anne-Keetenisse, Peerdeschorne et Krankeloon, pour 18,333 florins, dans la somme de 50,000 florins offerte par la généralité.

Dans un autre octroi, daté du 6 juillet 1694 et portant aussi continuation des faveurs accordées précédemment, le polder de Luys ne figure plus, tandis que, aux polders mentionnés dans l'acte du 26 mars 1677, on ajoute ceux d'Aremberg, de Roodemoer, de Saleghem et de Turfsbanken, faisant partie de la généralité des francs polders des pays de Waes et de Beveren.

A l'extrémité nord du polder actuel de Doel et le long de la digue de mer qui le protège, du côté de l'est, est situé un attérissement immense, nommé Peerdeschorre. Les octrois de 1677 et de 1694, dont il vient d'être parlé, indiquant ce terrain comme participant aux faveurs qu'ils accordent, l'indiquant également comme contribuant aux subsides, on

est autorisé à croire que le Peerdeschorre était endigué à cette époque. En effet, le 13 août 1593, les États-Généraux des Provinces-Unies accordent l'endiguement d'une partie de terrain située le long de l'Escaut, entre l'endroit dit *Kerken-gat* et la crique nommée *Grooten-ader*; sa superficie était de 350 *gemeten*, et, dès 1593, son élévation était telle, qu'elle se trouvait à peine inondée lors des marées extraordinaires. Or, aucun des polders de première ligne de la rive gauche ne jouit de cette propriété, et ce qui nous fait d'autant plus tenir à cette opinion, c'est que l'autorisation de l'endiguement émane des États-Généraux, sur le territoire desquels le Peerdeschorre était situé. L'endiguement fut exécuté au moyen d'une diguette d'été, de 4 à 5 pieds de hauteur, élevée aux frais des propriétaires intéressés. Aujourd'hui cette alluvion n'est qu'un véritable schorre, sans aucune digue.

Dans le courant de 1688, on réendigua une partie du polder de Saftinghe; les terres de ce nouveau polder, connu depuis sous le nom d'Aremberg, furent partagées, ensuite d'un acte daté du 24 août 1688.

Pendant la guerre de Louis XIV contre la ligue d'Augsbourg, les polders du nord des Flandres furent inondés; mais nous ignorons si les inondations couvrirent ceux dont il est ici question.

Dès 1694, les Français entrèrent au pays de Waes, où ils établirent leurs quartiers d'hiver; ils communiquèrent avec le Brabant, au moyen d'un pont de bateaux sur l'Escaut, établi au passage de Callebeek. La tranquillité ramenée par la paix de Ryswick, en 1697, fut troublée, bientôt après, par la longue guerre qui suivit la mort du roi d'Espagne.

Charles II mourut le 1<sup>er</sup> novembre 1700, après avoir désigné pour successeur le jeune duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Ce prince, encore enfant, monta sur le trône d'Espagne sous le nom de Philippe V, et fut proclamé à Gand, en 1702, comme comte de Flandre; mais l'empe-

reur Léopold I<sup>er</sup> soutint, par les armes, les droits de sa maison sur le trône d'Espagne, et il préluda à la guerre de la succession, qui fut déclarée le 15 mai 1702, par le traité de la grande alliance qu'il conclut avec les États-Généraux des Provinces-Unies et les Anglais, contre Louis XIV, protecteur naturel de Philippe V.

Le 28 août 1702, la ville de Hulst fut attaquée par le marquis de Bedmar, chargé, par le roi de France, de prendre possession de la Belgique pour son petit-fils. Il fut formé une ligne de défense pour empêcher l'attaque du pays de Waes, de la part des Hollandais; cette ligne, qui fut terminée au commencement de 1703, était défendue par le fort la Perle, les redoutes de Pas et de Grèveœur, établies au point de *S<sup>t</sup>.-Antonius-hoek*, le fort de Kieldrecht, le nouveau fort de Bedmar; les forts de Verrebroek, de Vracene, de Calloo, de *S<sup>t</sup>.-Jean*, ainsi que plusieurs redoutes, étaient également occupés par les Français.

Pendant que le général de Bedmar était à Bruges, le baron de Spaar, commandant un corps d'armée hollandais, arriva le 26 juin aux environs de Stekene, et attaqua le lendemain les lignes de défense occupées par sept bataillons français et 4,000 paysans. Les premiers ayant lâché pied, les Hollandais s'emparèrent d'une partie de la ligne, entre les hameaux de Sandersbrug et Kiekenshage, après un combat de 3 heures. Les paysans, retirés à Stekene, continuèrent le feu, ce qui engagea les Hollandais au pillage de ce village. Le baron de Spaar établit son quartier général entre Kiekenshage et le fort *S<sup>t</sup>.-Jean*. Entre-temps, le général hollandais Goehorn, qui avait formé deux corps à Ossendrecht et au polder de Lillo, passa l'Escaut au fort de ce nom, avec 5,000 hommes, et attaqua les lignes françaises près de Calloo, où, ne trouvant qu'une faible résistance, il s'empara du fort du nom de ce village; il enleva également un fort près de Doel. Le 30 juin suivant, le général Obdam, campé près d'Eckeren, afin d'occuper les Français et de les empêcher de porter du secours aux troupes



de la rive gauche de l'Escaut, fut attaqué dans son camp par le maréchal de Boufflers, sorti d'Anvers, qui le battit et le força de faire sa retraite vers Oorderen; les Hollandais gagnèrent, le lendemain matin, le polder de Lillo. et campèrent sous la protection du fort de ce nom, l'aile droite appuyée au fort Lacroix, et celle de gauche, au village de Beerendrecht (planche V).

1703. — Le 8 juillet suivant, les généraux Coehorn et de Spaar rassemblèrent leurs forces dans le polder de S<sup>te</sup>-Anne-Keetenisse, et attaquèrent, dans la nuit du 11 au 12, avec quatre bataillons, le fort de Kieldrecht, qu'ils enlevèrent, ainsi que le fort rouge, près de Verrebroeck. Après ce succès, Coehorn alla camper sous Kieldrecht; craignant d'être surpris par les Français, il couvrit son camp de trois lignes et d'un polder inondé.

Tandis que les Français se flattaient que le général Coehorn ne pourrait se tenir longtemps au pays de Waes, on le vit construire des retranchements près du fort Bedmar; le 18 novembre, il sortit de son camp avec toutes ses troupes, et, à 8 heures du matin, il fit commencer le bombardement de ce fort; d'autres troupes enlevèrent la redoute de Pas; au Doel. Coehorn marcha lui-même vers Liefkenshoek, y trouva un petit corps de troupes et l'envoya s'emparer d'une redoute en construction, qu'il fit achever et occuper par une garnison hollandaise.

Ainsi qu'ils avaient fait au pays de Waes, les Français avaient aussi élevé des retranchements sur la rive droite de l'Escaut; cette ligne de défense prenait naissance au fort d'Austruweel et se dirigeait, par la digue du polder de Ferdinand, sur Merxem, et de là à l'intérieur de la province d'Anvers.

Au commencement de 1704, les alliés se rendirent maîtres de ces lignes, qu'ils détruisirent en partie, tandis qu'ils repoussèrent les Français dans les attaques que ceux-ci avaient dirigées contre les forts de la rive gauche.

L'hiver approchant , le commandant de Liefkenshoek , craignant que la glace ne facilitât les attaques , résolut d'inonder les polders au moyen des écluses, et détruisit ainsi l'espoir de ses ennemis ( planche V ).

Le 26 octobre 1703 , le duc de Marlborough prit la forteresse de Santvliet , dont les fortifications furent démolies.

Dès le commencement de l'année suivante , les deux armées se préparèrent de nouveau à la guerre. Les Français avaient profité de l'hiver pour organiser une attaque contre les forts de Liefkenshoek , de Crevecœur et de Calloo'shoek ; cette attaque avait été fixée à la nuit du 8 au 9 avril , et les dispositions avaient été prises de manière à pouvoir inquiéter plusieurs positions à la fois : des ponts mobiles avaient été préparés pour le passage des criques et les fossés des remparts ; mais la lenteur des Français avait donné aux Hollandais le temps de se mettre en état de défense.

Cette année fut désastreuse pour l'armée française : Marlborough entre à Bruxelles ; Gand , Bruges , Damme , Anvers et sa citadelle se rendent au général anglais. Les garnisons françaises abandonnent les forts de l'Escaut , ainsi que ceux de Kieldrecht , de S<sup>t</sup>.-Jean et de Bedmar ; ceux de S<sup>te</sup>.-Marguerite , à l'embouchure du Rupel , de la Perle , de S<sup>te</sup>.-Marie et de S<sup>t</sup>.-Philippe , ouvrent également leurs portes aux alliés.

L'année suivante , 1707 , les Français tentèrent de reprendre les forts de la Perle et de S<sup>te</sup>.-Marie ; mais ils furent repoussés.

Les hostilités n'eurent un terme , dans ce pays , que par la paix qui fut conclue à Utrecht , le 13 avril 1713 , entre les États-Généraux des Provinces-Unies et Louis XIV. La planche V indique les inondations tendues sur les polders , à l'époque de ce traité de paix.

Tandis qu'on s'occupait à Anvers des négociations qui amenèrent la paix définitive , plusieurs des polders de l'Es-

caut furent accablés de sinistres funestes : au commencement du mois de mars 1713, une tempête du nord-ouest occasionna la rupture de la digue de mer, à 2,000 mètres environ en aval de Rupelmonde, vis-à-vis de l'embouchure du Rupel. Cette rupture eut lieu sur le territoire du polder de Rupelmonde, et aucune digue intérieure ne séparant celui-ci des polders de Badèle et de Cruybeke, ces derniers furent également submergés ; l'inondation, qui s'étendait jusqu'au vieux château d'Altona, avait une circonférence de quatre lieues.

Les travaux de réendiguement furent adjugés dans le courant de 1716, pour la somme de 80,000 florins ; mais, après tous les essais et toutes les peines possibles, l'entrepreneur fut obligé d'abandonner les travaux commencés. Un autre entrepreneur se présenta pour opérer le réendiguement, moyennant une somme de 92,000 florins ; mais il ne fut pas plus heureux que le premier.

Lorsque les travaux furent remis en adjudication, en 1717, la situation des lieux était si critique, que personne n'osa se présenter pour entreprendre la fermeture de la rupture.

En conséquence, la cour de Bruxelles chargea de l'exécution un dykgraaf qui avait été présent à l'exécution des travaux précédents, et dont l'expérience faisait espérer un meilleur succès.

Les travaux furent repris avec ardeur et commencés par la coupure de la digue de l'Escaut, en dix-huit endroits différents ; ces coupures furent déblayées jusqu'au niveau des basses marées, afin d'amortir l'action du courant dans la rupture, qui présentait une profondeur de 33 pieds, en contre-bas des basses eaux dans l'Escaut.

La rupture de la digue fut fermée le 8 août 1718.

C'est pendant ce réendiguement, que l'on construisit la digue intérieure dite *Verkorting*, qui sert aujourd'hui de chemin public, du passage d'eau à Callebeek, au village de Basele (planche I).

C'est aussi à cette époque que l'on endigua le schorre dit Fasseyt ; l'endiguement eut lieu au moyen de la construction d'une digue parallèle à l'Escaut , laquelle digue fermait le triangle que forme le polder de Fasseyt, et dont les deux côtés intérieurs fonctionnaient jusqu'alors comme digue de mer (planche I, b).

La marée extraordinaire de 1715 submergea une partie du polder dit *Thielrode broek*, situé au confluent de la Durme et de l'Escaut.

Le polder de *Noord-land*, enclavé dans celui de Santvliet, obtint, le 26 août 1715, et pour un terme de 24 ans, une continuation particulière des octrois de 1650 et 1682, afin de dessécher ses terres qui avaient été inondées par la marée extraordinaire du mois de mars. En accordant le dessèchement du *Noord-land*, le gouvernement excepta des faveurs accordées par ces octrois, l'ancienne aide, les impôts sur les consommations, ainsi que les droits d'entrée et de sortie.

La marée dont nous venons de parler avait aussi occasionné la rupture de la digue intérieure de Wilmarsdonck et inondé les polders de cette commune, ainsi que celui d'Austruweel.

Indépendamment de ces désastres, la marée extraordinaire de 1715 produisit l'inondation de tout le métier de Hulst, et notamment du polder de S'.-Jean-Steen, dont les digues furent rompues en trois endroits, du polder de Clinge, du vieux polder, de ceux de Cambron, de Langerdam, de Dullaert, de nouveau Grauw et de petit Kieldrecht. Le polder de Namen fut, pour ainsi dire, englouti; abandonné deux ans après, il disparut depuis de la surface du globe, et se trouve aujourd'hui indiqué sur les cartes, sous le nom de : *Polders inondés de Namen* (planche I).

Tandis que les malheureux habitants des polders inondés travaillaient au rétablissement de leurs digues détériorées, les plénipotentiaires d'Autriche et de Hollande signèrent à Anvers, le 15 novembre 1715, un traité dont l'ensemble des dispositions fut rédigé avec la pensée de faire de la Belgique une

barrière contre la France, sous la garde spéciale de la Hollande.

Voici les dispositions de deux articles du traité des barrières, relatifs aux polders :

Il est stipulé, par l'art. 16, que, si l'ennemi venait à rentrer dans le Brabant, les États-Généraux pourraient faire occuper par leurs troupes tous les lieux, depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse, et y faire des retranchements et *inondations*, de concert avec le gouverneur-général des Pays-Bas.

L'art. 17 assura aux États-Généraux une nouvelle extension de limites en Flandre, pour couvrir plus sûrement leurs frontières, depuis l'Escaut jusqu'à la mer, avec la faculté de faire des fortifications et des *inondations*. Nous voyons, par ce qui précède, que les polders des deux rives de l'Escaut se trouvaient exposés à subir de nouveaux désastres.

Par un autre paragraphe du même article, le village et le polder de Doel, ainsi que S<sup>te</sup>-Anne-Keetenisse, furent cédés aux États-Généraux; mais il ne paraît pas que cette disposition fut jamais exécutée; ce territoire renfermait, à cette époque, 347 maisons, 2 moulins et 3 écluses.

Les adhérités des polders de Lillo, Staebroek, Santvliet et Beerendrecht, obtinrent, le 3 août 1719, une prolongation de l'octroi de 1650, pour un terme de 14 ans; mais à condition de fortifier et d'élever les digues qui, probablement, avaient eu beaucoup à souffrir de la marée extraordinaire de 1715.

Dans le courant de 1722, les propriétaires intéressés des polders d'Oorderen et d'Oordam parvinrent à fermer la coupure de la digue de l'Escaut, et à soustraire ces polders à une inondation non interrompue de quatre-vingt-dix ans.

Au nord de Santvliet et sur le territoire hollandais, sont situés les polders de la commune d'Ossendrecht. Les digues de mer d'un de ces polders furent rompues par suite de la tempête de 1682, et l'inondation s'étendit sur une partie du territoire de Santvliet, d'une superficie de 90 bonniers. Le projet de réendiguement, formé en 1690, n'ayant pas été exécuté, les propriétaires obtinrent, le 24 mars 1742, un octroi

particulier pour l'établissement d'une digue et le dessèchement des 90 bonniers de terre dont il est ici question.

La mort de l'empereur Charles VI, survenue le 20 octobre 1740, amena avec elle de nouvelles difficultés. Marie-Thérèse, fille aînée de ce prince, lui succéda sur le trône de Hongrie, événement qui fournit à presque toutes les cours de l'Europe un prétexte d'appuyer les prétentions qu'avait suscitées l'ombrage que leur faisait la grandeur autrichienne.

Les Pays-Bas jouirent d'un calme heureux, jusqu'en 1744, lorsque Louis XV, qui, depuis quatre ans, tâchait d'accabler Marie-Thérèse, en secondant les efforts des ennemis de cette princesse, malgré la Hollande, l'Angleterre et la Savoie, qui s'étaient prononcées ouvertement pour elle, lui déclara la guerre, et signala le commencement des hostilités par la prise de Courtrai.

Le 11 juin 1743, les Français s'emparèrent de la ville de Gand et parurent bientôt au pays de Waes, où, le 13 septembre, sur l'invitation des Hollandais, les polders de Calloo, de Melsele et de Bergerweert, furent inondés, au moyen des écluses.

La bataille de Fontenoy, gagnée par les Français un mois auparavant, prépara la conquête de la Belgique. Après la capitulation de Bruxelles, qui eut lieu le 20 février 1746, les Français marchèrent sur Anvers, qui se rendit le 4 juin suivant.

1747. — Pour faciliter l'attaque des places hollandaises, et principalement de Berg-op-Zoom, les Français jetèrent les yeux sur le fort Lillo, et, dans le but de presser cette conquête, ils se rendirent maîtres de Santvliet et du fort Frédéric-Henri. Le polder de Lillo avait été inondé au moyen des écluses, de sorte que les Français furent obligés d'ouvrir les tranchées dans la digue de l'Escaut et dans les terrains que les hautes marées laissaient intacts à côté d'elle. Le fort de Liefkenshoek, pris le 29 avril par le marquis de Contades, seconda avantageusement le siège du fort Lillo. Le chemin couvert de ce fort fut attaqué le 12 octobre, tandis que les batteries de la rive gauche ne cessaient d'y envoyer des boulets et des bombes. Enfin, le troisième jour du siège, la garnison fut

forcée de capituler, après avoir perdu son commandant ; les bâtiments du fort de Lillo avaient considérablement souffert.

Les Français dirigèrent ensuite leurs armes victorieuses contre Berg-op-Zoom, devant laquelle Farnèze et Spinola avaient vu échouer leurs efforts, en 1588 et 1682. Cette ville fut emportée par le comte de Lowendahl, dans le courant de 1748. Cette conquête amena la conclusion de la paix, qui fut signée à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre de cette année. Berg-op-Zoom et Maëstricht furent rendues aux États-Généraux, avec tout ce qu'ils possédaient dans la Flandre hollandaise et dans le Brabant hollandais ; Lillo et Liefkenshoek furent abandonnés par les Français.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, la Belgique fut heureuse sous le gouvernement du duc Charles de Lorraine, qui secondait de tous ses efforts les vues bienfaisantes de sa souveraine.

Marie-Thérèse mourut le 29 novembre 1780 ; l'empereur Joseph II lui succéda. En 1781, l'empereur fit un voyage aux polders de la rive gauche ; il visita Kieldrecht, S<sup>t</sup>.-Gilles, la Clinge, les forts de Liefkenshoek et la Perle, où il s'embarqua pour Anvers. Le calme dont le pays avait joui pendant le règne de Marie-Thérèse, fut troublé pendant celui de son successeur, et la guerre que celui-ci fit à la Hollande, ironiquement appelée *guerre de la marmite*, attira, encore cette fois, sur les polders, le fléau des inondations.

Le 15 décembre 1774, Jean Lambrechts et Gérard Maertens obtinrent du gouvernement l'autorisation d'endiguer, à leurs frais, et de convertir en prairies, le schorre de Wytvliet, dont ils étaient les propriétaires et qui était parvenu à l'état parfait de maturité.

L'octroi délivré par Charles de Lorraine maintint, en faveur des propriétaires des polders d'Austruweel, Wilmarsdonck et Oordam, le privilège de pouvoir enlever au polder de Wytvliet, sans aucune indemnité, les terres dont on aurait besoin pour réparer ou exhausser des digues attenantes à ce dernier.

Les communes de Galloo, Doel, Kieldrecht, Verrebroek et S<sup>t</sup>.-Gilles, furent occupées, au mois de juin 1784, par les troupes impériales. Le 8 octobre suivant, un navire autrichien, quittant la rade du fort Marie, navigua vers Saftinghe pour gagner la mer par le Hondt ; mais le commandant de la station hollandaise l'obligea, à coups de canon, à rebrousser chemin et à remonter l'Escaut. Les Hollandais firent inonder, au moyen des écluses, les polders de Doel et de Galloo, qui ne furent desséchés que l'année suivante.

L'empereur avait profité de ces difficultés pour forcer les Hollandais à modifier le traité des barrières, si onéreux à la Belgique, ainsi que celui de Munster, et les deux puissances conclurent, le 8 novembre 1785, le traité de Fontainebleau, qui n'apporta aucun changement essentiel à l'état des choses, en laissant subsister, en son entier, le funeste système d'inondation. Par ce traité, il fut convenu de la démolition des forts Lacroix et de Frédéric-Henri, ainsi que de l'évacuation et de la remise à la disposition de l'empereur des forts de Lillo et de Liefkenshoek.

Les forts de la Perle et de S<sup>t</sup>.-Philippe furent démolis, à la même époque. L'empereur rendit ainsi aux Belges la libre navigation de l'Escaut, par l'évacuation des forts Lillo et Liefkenshoek, les 12 et 13 février 1786. Ces positions furent occupées par les Autrichiens, immédiatement après.

La publication du décret impérial du 18 juin 1789, qui suspendit les États de Brabant, jointe à l'abolition de quelques établissements religieux, donna le signal de la révolte. Des paysans armés, sous le nom de patriotes, parcoururent le pays de Waes et la province d'Anvers, et se montrèrent, le 25 octobre, devant les forts Lillo et Liefkenshoek, qui leur furent immédiatement rendus par les Autrichiens ; le lendemain ceux-ci rentrèrent en possession de ces forts, qui avaient été abandonnés par les insurgés.

Tandis que le comte d'Arberg poursuit les patriotes dans la Campine, il laisse le temps à un corps de 900 hom-



mes, rassemblés aux environs de Berg-op-Zoom, de pénétrer en Flandre. Ce corps déboucha par Santvliet et Beeren-drecht, et ayant passé l'Escaut au fort de Frédéric-Henri, il marcha sur Gand, par Calloo, Beveren et S'.-Nicolas, et, le 17 novembre, les patriotes se virent maîtres de la capitale de la Flandre.

Le 27 décembre, les patriotes flamands reprennent, sans résistance, le fort de Liefkenshoek, tandis que les Brabançons s'emparent de Lillo. Les Autrichiens y rentrèrent le 7 décembre 1790.

L'insurrection de la Belgique était à peine étouffée, que la révolution française se fit sentir dans toute sa fureur. Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1792, le capitaine Marmillon, à la tête de 49 volontaires liégeois et brabançons, se rendit maître de Lillo. Passant l'Escaut avec 4 hommes, il s'empare de Liefkenshoek, et fait prisonniers les sept hommes qui en formaient la garnison. La retraite de l'armée française conduisit à l'évacuation des deux forts, dont les Autrichiens prirent possession au mois de mars 1793 et qu'ils ne quittèrent définitivement que l'année suivante.

1794.—Comme précédemment, le sort de la Flandre dépendait d'une bataille; celles de Tournay et de Fleurus, gagnées par les Français, en décidèrent. Pendant que Pichegru observait, en avant d'Anvers, l'armée alliée, que Moreau assiégeait l'Écluse et que Michaud gardait la Flandre et observait les villes d'Axel, de Hulst, de Sas-de-Gand, défendues par de faibles garnisons hollandaises, les polders furent de nouveau inondés par les écluses; l'asséchement n'en eut lieu qu'après le traité de La Haye, conclu en 1795, lequel recula jusqu'à la mer du Nord les frontières de la France.

1802.—Une forte marée qui eut lieu dans la nuit du 10 au 11 brumaire an X, accompagnée d'un vent impétueux, emporta une grande partie des digues du polder de Battenbroek; les travaux de défense construits l'été précédent furent fortement endommagés, par le courant qu'occasionnaient, pen-

dant le reflux, les eaux qui s'échappaient avec violence du bassin de l'inondation.

En 1805, on réendigua une partie de l'ancien pays de Saftinghe; ce polder, situé au nord du village de Kieldrecht, reçut le nom de polder de Saftinghe.

Dans la nuit du 14 au 15 janvier 1808, une tempête, jointe à une marée extraordinaire, occasionna une rupture dans la digue du polder situé à l'orient du canal de Bruxelles; l'affouillement commença à se former par une taupinière qui se trouvait au pied du talus extérieur. Les digues du polder de Hoboken furent rompues, et l'inondation s'étendit sur toutes les terres basses, situées au sud de la citadelle d'Anvers.

Les polders de Krankeloon et Royal furent également inondés, et on ne parvint à préserver ceux de Kieldrecht et de Calloo qu'à force de bras.

La tempête de 1808 occasionna une rupture dans la digue principale du polder de Niel, qui fut entièrement inondé, ainsi que celui de Willebroeck, situé, en partie, sur le territoire de la commune de Schelle.

L'époque de 1809 ajoute de nouveaux désastres à ceux que les polders de l'Escaut avaient déjà subis. Une flotte fut équipée en Angleterre et destinée à s'emparer d'Anvers, brûler la flotte française, détruire les chantiers et les bassins; puis combler la passe de l'Escaut, pour la rendre impraticable. Parmi les moyens de défense, les inondations ne furent point oubliées. Le roi de Hollande donna au général Fauconnet l'ordre de faire travailler continuellement, et avec la plus grande activité, à augmenter les moyens de défense de la place d'Anvers et de tous les forts et autres points qui pouvaient en rendre les approches plus difficiles. Il fallait aussi exécuter tous les travaux qui pourraient tendre à assurer l'effet des inondations, sans se laisser arrêter ni par les dépenses, ni par aucune autre considération particulière. Les habitants des polders de la rive droite furent invités à

faire rentrer, par tous les moyens possibles, les récoltes qui couvraient leur terres, et à faire estimer la valeur de celles qui ne pourraient pas être enlevées avant l'inondation, afin de fixer, plus tard, les indemnités que le général Rampon, commandant le premier corps du Brabant, fut chargé par le roi Louis de promettre au préfet. Les polders de Lillo, d'Orderen et d'Oordam, furent inondés au moyen des écluses; ceux de Borgerweert, de Melsele et de S<sup>te</sup>-Anne-Keetenisse, subirent le même sort. Cependant les Anglais, débarqués à l'île de Walcheren, parvinrent à s'emparer du fort de Batz, situé au point où l'Escaut se divise en deux bras; mais les Français conservant les forts de Lillo, de la Tête de Flandre, de Frédéric-Henri et de Liefkenshoek, cette occupation du fort de Batz ne décidait rien. Après trois jours de siège, Flessingue capitula, le 16 août. Les 24 et 25, les Anglais tirèrent quelques coups de canon contre les batteries établies au vieux Doel; ils tentèrent même, pendant ce simulacre de bombardement, un débarquement qui ne put pas être effectué. Après avoir hésité jusqu'au 26 août s'il jetterait ses forces sur la rive droite de l'Escaut, pour marcher contre la place d'Anvers, le général Anglais, voyant son entreprise manquée, reprit la route d'Angleterre.

Les dommages de l'inondation, qui avaient été constatés par une commission d'experts, s'élevèrent, pour les polders de la rive droite, à la somme de 3,000,000 de francs. Les pertes essuyées furent soldées par le gouvernement.

La digue du polder de Schelle, telle qu'elle existe aujourd'hui, fut construite en 1809, et les dépenses d'établissement supportées par le gouvernement et les propriétaires. A la suite d'une forte marée du 9 octobre de la même année, la digue se rompit en sept endroits, et le polder de Schelle fut totalement inondé. Au mois de mars 1810, le réendigement fut effectué.

L'inondation des polders des deux rives de l'Escaut fut renouvelée en 1814, ensuite des ordres du général Carnot.

Les pertes causées aux polders de la rive droite furent expertisées par les soins de la direction des polders, sans intervention aucune des autorités. Ces pertes, qui s'élevaient au delà d'un million, furent intégralement payées en 1822, sur la réclamation des directions de ces polders, qui se basaient sur les dispositions de la loi du 10 juillet 1791.

Les forts de Lillo et de Liefkenshoek, qui avaient été en la possession des Français pendant vingt ans, furent occupés par les alliés au mois de mai 1814, qui les remirent aux Hollandais l'année suivante.

1815. — La chute de Napoléon donna naissance au royaume des Pays-Bas. Pendant le règne de Guillaume, des inondations vinrent encore affliger les habitants des polders.

La marée extraordinaire du 2 mars 1820 fit éprouver à la digue principale du polder de Ruysbroek une rupture considérable, au point où la digue fut rompue en 1682; l'intérieur du polder fut ravagé par les eaux, toutes les maisons furent détruites, et la plupart des habitants ruinés. Le 14 mars suivant, la rupture avait une largeur de 75 mètres et une profondeur moyenne de 8 mètres. Elle était immédiatement suivie d'un affouillement considérable, qui, avec la crique formée par la rupture de 1682, présenta bientôt un lac de deux hectares de surface et de dix mètres de profondeur. La célérité qu'on mit à l'exécution des travaux, au commencement des réendiguements, fit craindre plus d'un accident fâcheux; cependant, le 9 juillet au soir, on parvint à fermer la rupture et à empêcher les eaux de se répandre à l'intérieur du polder.

Au commencement du mois de novembre, les travaux furent totalement achevés. Des filtrations considérables s'étant déclarées vers la fin de septembre, produisaient, à chaque marée, un demi pied d'eau à l'intérieur du polder. Cet état de choses inspira des craintes qui furent communiquées au gouvernement: le 9 novembre, l'inspecteur-général Goudriaan visita les travaux. Des filtrations existaient encore au-

dessus du niveau des basses eaux ; cependant ce fonctionnaire connaissant les circonstances qui accompagnent ordinairement de pareils travaux , rassura la direction du polder , en émettant l'avis que la digue ne présentait aucun danger à cet égard , et que les filtrations , qu'il est impossible d'éviter , disparaissent ordinairement insensiblement et au fur et à mesure du tassement.

Les travaux atteignirent parfaitement le but auquel ils étaient destinés , et , depuis cette époque , les habitants de Ruysbroek n'eurent plus de malheurs de cette nature à déplorer.

Par la marée du 2 mars , la digue de Spierenbroek et celle d'Hingenebroek qui en fait partie , furent rompues ; le schorre en avant de la digue étant demeuré intact , ainsi que la digue d'été , qui les mettait à l'abri des marées ordinaires , ces circonstances permirent de fermer immédiatement la rupture ; l'inondation causa peu de pertes (planche VI , c).

La digue du polder de Willebroek , situé à l'occident du canal , éprouva une rupture , qui occasionna un séjour assez prolongé des eaux de l'Escaut sur les terres basses.

Les digues du polder de Battenbroek , entretenues avec négligence par une direction qui s'opposait à l'intervention des agents de l'administration du Waterstaat , furent également rompues.

Cette marée fit aussi céder la digue du polder de Krankeloon et inonda le polder royal.

La tempête du 4 février 1825 , qui provoqua la plus forte marée connue , occasionna une rupture dans la digue du polder d'Eyckenbroek (planche VI) , dans la commune d'Hingene , hameau de Wintham , laquelle digue défend les terrains bas contre les débordements du Rupel (planche VI , d). L'inondation transforma en une vaste nappe d'eau toutes les terres poldériennes d'Hingene et de Bornhem.

La diguette qui sépare le polder de Spierenbroek de celui de Weert (planche VI) , fut renforcée immédiatement et destinée à préserver ce dernier de l'inondation , lorsque le 3 mars

suivant, à 5 heures du soir, les eaux pénétrant avec violence par la rupture de Widtham, rompirent cette digue intérieure et couvrirent également le polder de Weert.

Le réendiguement de ces polders fut commencé par la construction d'une diguette contournant la rupture; cet ouvrage fut terminé au commencement du mois d'avril, et permit à 300 familles de regagner leurs foyers. Dès lors, l'inondation fut limitée au polder d'Eyckenbroek, et la rupture fermée le 14 mai suivant.

Les polders de Battenbroek, de Willenbroek et Royal, furent aussi inondés par la marée extraordinaire de 1825.

Le polder de Schelle, antérieurement inondé à diverses reprises, le fut encore par la marée extraordinaire de février 1825; la marée déversa au-dessus des digues, qui furent fortement endommagées. Les ouvrages de renforcement que l'administration fit exécuter depuis cette époque, ont suffi pour soustraire le polder de Schelle au renouvellement de semblables sinistres.

Le 8 mars 1827, un violent orage, accompagné de pluie et d'un vent impétueux d'ouest-sud-ouest, rompit la digue du polder situé à l'orient du canal de Bruxelles, et mit sous les eaux toutes les terres situées entre Blasveld, Heidonck et Petit-Willebroek.

Le 18 mars 1827, le polder de Ruysbroek fut inondé par le fait de la rupture d'une digue, qui céda à l'action des eaux provenant de l'intérieur des terres. L'assèchement fut obtenu le même jour.

La marée extraordinaire du soir du 5 mars 1828 produisit une rupture, de 60 à 70 mètres de longueur, à la digue de Battenbroek; submergeant toute la surface de ce polder, elle força onze familles à quitter leurs habitations. Les digues d'été se trouvaient heureusement assez bien conservées pour permettre d'assécher le polder de Battenbroek, au moyen des écluses.

En 1830, les inondations qui eurent lieu à l'occasion de notre révolution, qui amena l'indépendance de la Belgique, furent aussi terribles que celles qui les avaient précédées: elles feront l'objet de la deuxième partie des présentes notes.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF des renseignements obtenus sur les époques auxquelles appartiennent les endiguements et réendiguements des polders situés sur les deux rives du Bas-Escaut, en Belgique, ainsi que sur les désastres auxquels ils ont été soumis depuis leur conquête sur le domaine de la mer, jusqu'en 1850.**

NOMS DES POLDERS.	ÉPOQUES des premiers endi- guements.	INONDATIONS PRODUITES :				ÉPOQUES des réendiguements.	PAGES DU TEXTE où il est fait mention des polders.
		PAR RUPTURE des digues.	PAR COUPURE des digues.	PAR SUBMERSION par dessus les digues ou par les défilés.			
ANNE (sta.) . . . . .	Peu avant 1681	1681	1685	1704, 1794, 1809, 1814	Après 1483, 1615	18, 31, 36, 39, 50, 55, 57, 65	
KERTENISSE . . . . .	1615	"	"	1704, 1794, 1809, 1814	"	18, 33, 39, 55, 57, 65	
AREMBERG (nouvel) . . . . .	1785	"	"	"	"	"	
AREMBERG (vieux) . . . . .	1688	"	"	"	"	31	
AUSTRUWEL . . . . .	"	1681, 1718	1683, 1688	1870, 1682, 1809, 1814	1685, 1687, 1681	18, 29, 34, 41, 43, 44, 45, 46, 46, 56, 59	
BASLE BROECK . . . . .	Peu avant 1354	1718	"	"	1718	15, 53	
BATTENBROECK . . . . .	Peu avant 1250	1602, 1690, 1695, 1698	1684	"	1687, 1692, 1690	13, 24, 26, 32, 33, 61, 65, 66	
BRENDRACHT . . . . .	Vers 1100	1233, 1268	1685	1834, 1747, 1809, 1814	1124, 1541, 1680	51, 46, 47, 57	
BEVEREN . . . . .	Peu avant 1577	1404, 1395	1384	"	1404, 1619	47, 16, 19, 20, 24, 31, 43	
BORNEEM . . . . .	"	1661, 1608, 1683, 1690, 1636	1685	"	1683, 1687	31, 25, 32, 33, 47, 65	

NOMS DES POLDERS.	ÉPOQUES des premiers end- guements.	INONDATIONS PRODUITES			ÉPOQUES des réendiguements.	PAGES DU TEXTE où il est fait mention des polders.
		PAR RUPTURE DES DIGUES.	PAR COUPURE DES DIGUES.	PAR SUBMERSION par dessus les digues ou par les écluses.		
BORGERWEERT . . . . .	4354	1884, 1682	1876, 1883, 1891	1794, 1809, 1814	1877, vers 1887	18, 21, 22, 23, 26, 27, 31, 34, 35, 43, 48, 65
CALLOO . . . . .	Vers 1260	1354, 1404, 1421, 1526, 1851, 1870, 1682	1584	1784, 1794	1833, 1633, 1682	13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 26, 27, 31, 41, 47, 48, 50, 58, 60, 62
CRUYBEKE . . . . .	Peu avant 1554	1718	"	"	1718	18, 23, 53
DOEL (grand) . . . . .	Vers 1260	1404, 1851	1885	1784	1868, 1614	14, 17, 21, 23, 26, 28, 31, 57, 59, 60, 67, 60
DOEL (petit) . . . . .						
ESCH . . . . .	"	"	"	"	"	"
EXTENTIE . . . . .	"	"	1584	"	1615	26, 31, 59
ETTENHOVE . . . . .	Avant 1400	1682	"	"	1682	29, 49
FERDINAND . . . . .	1658	"	"	1809, 1814	"	53
GILLES (St.) . . . . .	"	"	1584	"	1615	26, 30, 39
HINGENE . . . . .	Après 1302	1381, 1606, 1638, 1820, 1825	1585	"	1387, 1338	18, 21, 22, 23, 25, 33, 37, 47, 63
HOBOKEN . . . . .	"	1808	1584	"	"	22, 24, 26, 52, 62
KIEL . . . . .	Vers 1245	1808	1584	"	"	15, 22, 26
KIELDRECHT . . . . .	Vers 1260	1351, 1404, 1421, 1530	1584	"	1535, 1851, 1633	13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 26, 31, 34, 38, 41, 47, 59, 62
KRANKELOON. . . . .	1665	1820	"	1808	1820	47, 50, 62, 65
LILLO . . . . .	Vers 1100	1255, 1288, 1682	1585	1584, 1747, 1809, 1814	1124, 1541, 1630, 1682	12, 13, 14, 16, 19, 25, 29, 30, 31, 40, 46, 47, 49, 52, 55, 57, 58, 65
LUIS . . . . .	Vers 1280	1682 Il fut alors abandonné.	1585	"	1630	21, 47, 50
MELSELE . . . . .	Peu avant 1577	1404, 1682	1591	1585, 1794, 1809, 1814	1412, vers 1387	17, 25, 26, 31, 34, 53, 45, 47, 58, 65
MUYSBROECK . . . . .	Peu avant 1400	1682	"	"	1682	49



PROVINCE (CANTON)	Vers 1100	1775	"	"	1775	1875	1875	1875
GOERBEM . . . . .	"	1681	1885, 1888	"	1680, 1800, 1814	1680, 1867, 1752	16	20, 49, 57, 65
GOEDAM . . . . .	"	1681	1888, 1828	"	1870, 1800, 1814	1435, 1857, 1752	15, 30, 31, 35, 41, 45, 57, 60, 65	
PRIEDSCHON . . . . .	"	"	"	"	"	"	30, 51	
ROODEWON . . . . .	"	"	1824	"	"	1615	25, 51, 59, 30	
ROYAL . . . . .	Vers 1676	1680, 1685	"	1806	"	1880	62, 66	
RUFELMONDE . . . . .	Amst. 1824	1715	"	"	"	1718	15, 35	
RUTSBROECK . . . . .	"	1682, 1689	1884	"	"	1887, 1682, 1680	44, 24, 25, 49, 60, 64, 68, 66	
SAPTINGHE . . . . .	Vers 1680	1682, 1677, 1680	Abandonné des cultivateurs.	"	"	1831	15, 18, 17, 19, 20, 26, 34, 41, 47, 51, 52	
SALEGM . . . . .	"	"	1884	"	"	1615	25, 51, 59, 30	
SANTVLIET . . . . .	Vers 1500	1585	1885	1884, 1747, 1800, 1814	"	1154, 1541, 1680	14, 25, 51, 46, 47, 57	
SCHAUSENBROECK . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	
SCHELLE . . . . .	"	"	"	"	"	"	65, 66	
STANBROECK . . . . .	Vers 1400	1588	1885	1884, 1747, 1800, 1814	"	1524, 1541, 1680	14, 16, 51, 46, 47, 57	
STROOPBES . . . . .	"	"	1884	"	"	"	26	
THELROZEBROECK . . . . .	"	5715	"	"	"	"	56	
TURFRANKE . . . . .	"	"	1886	"	"	1616	26, 59, 50	
VERREBROEK . . . . .	Vers 1400	1406, 1424	1886	"	"	1616	13, 14, 17, 18, 26, 51, 59, 48	
VRAGENB . . . . .	"	"	1886	"	"	1681	26, 51, 30	
WERT . . . . .	1825	1881, 1606, 1525	"	"	"	2005	15, 30, 21, 66	
WILHEMROECK, à l'orient . . . . .	"	1608, 1627	1886	"	"	1884, 1627	21, 35, 62	
WILHEMROECK, à l'occident . . . . .	"	1620, 1625	1884	"	"	1887, 1620, 1627	21, 22, 23, 30, 65, 66	
WILMARDOYCK . . . . .	"	1681, 1715	1885, 1628	1870, 1682, 1800, 1814	"	1435, 1857, 1681	16, 20, 51, 54, 41, 46, 64, 65, 69	
WYTVLIET . . . . .	"	"	"	"	"	"	30	
ZUIDPOLDER . . . . .	"	"	1884, 1583	"	"	1887	"	